Les Documents de L'ECONOMISTE

PROVINCES DU SUD
LE GRAND DECOLLAGE

Les 40 ans de la Marche Verte

AGRICULTURE/PECHE/TOURISME/INFRASTRUCTURES

EDITORIAL

Laboratoire saharien

LE mois de novembre concentre plusieurs anniversaires fondateurs pour le Maroc. En fait, il faudrait écrire «refondateur» de la nation, plutôt que simplement fondateur, car il s'agit bien d'une reconstruction, d'une restitution d'un vieil empire.
Aujourd'hui, il n'est pas question de remettre en cause le principe des frontières héritées de la décolonisation, à condition que le principe soit vraiment opérationnel, ce qui est encore contesté par notre voisinage.

Le principe est valide, donc, mais il n'est pas le seul en action dans les comportements et attentes. En plusieurs endroits du monde, il ne suffit pas à assurer la paix et la sécurité des habitants.

D'autres mémoires et d'autres avenirs remontent et s'infiltrent entre les minuscules fissures du temps. Tel, entre autres exemples vécus, ce jeune imam malien, la voix coupée par l'émotion: «Dites à votre Roi de venir nous aider, sinon ces sauvages (NDLR: AQMI, Al Mourabitoun, Ansar Dine, EIIL…) vont tous nous massacrer». Il ne parlait ni de secours militaires, ni d'occupation, mais d'une toute autre présence, celle d'une spiritualité qu'il jugeait capable de faire contrepoids aux extrémistes. Ou, plus modestement, capable de l'aider à «réarmer» ses fidèles contre d'autres idéologies, d'autres chemins.

Dans le monde d'aujourd'hui et sans doute de demain, ces choses-là comptent. Même si elles sont mal reflétées dans les relations internationales normées depuis 1945 et plus anciennement depuis le Congrès de Vienne.

Si des religieux du Mali font une telle demande, que serait l'ex-Rio de Oro, sans son appartenance légitime au Maroc?

Nul besoin d'aller très loin au sud, où, trop petites, trop loin, les îles du Cap Vert ont été colonisées par des narcotrafiquants d'Amérique latine.

Nul besoin d'aller très loin à l'est, pour voir ce qu'est devenue la vie des gens en Libye et en son sud.

Ce genre de comparaison est violemment combattu par les idées en vigueur. Mais c'est pourtant ces comparaisons-là qui valent pour les gens, pour les familles.

Le Sahara du Maroc est sans doute un bel endroit pour observer ces courants nouveaux qui montent dans le désir universel d'améliorer le sort de chacun. Le travail est encore largement à faire, à commencer par surmonter des dogmes puissants, ce que doit être ou ne pas être l'acte politique en faveur du développement.

Les 40 ans du retour du Sahara font écho à un autre retour, celui de Mohammed V, dont on fêtera les 60 ans dans quelques jours. «Je ne veux plus entendre un mot de rancœur (NDLR: à l'endroit des colonisateurs)», a-t-il demandé à son peuple. Il fallait construire, et pour cela les vieilles idées n'étaient plus opérantes. Plus subtil, ce sont les partis politiques et personne d'autre, qui ont assuré le service d'ordre entre l'aéroport de Salé et le Méchouar. Il y avait, dit-on, plus de 600.000 personnes et encore 50.000 autres sur l'esplanade du Palais.

Autant de faits qui méritent méditation.❏

Nadia SALAH

SOMMAIRE

■ Marche verte: Le coup de génie **4-5-6-8**

■ La nouvelle Marche verte économique **10-12**

■ «Ne pas laisser la décision politique aux comptables» **14**

■ Investissement: 6 milliards de DH annoncés par la CGEM… **16**

■ Le grand pari de l'éolien **18**

■ Le grand défi de la connectivité **20-21**

■ Dakhla: Des potentialités sous-exploitées **22**

■ Un modèle pour relancer l'économie régionale **24**

■ Dakhla, puissance émergente dans l'agriculture **26-27**

■ Immobilier: Le sud en chantier permanent **31**

■ Comment aller à Tan-Tan, Laâyoune, Dakhla… **34**

■ Tourisme: Dakhla dans les radars mondiaux des sports de glisse **36-37**

■ Emploi: Les services et l'enseignement recrutent **28**

■ Requalification urbaine: Coup d'accélérateur aux chantiers **30**

■ La légende de Saint-Exupéry continue d'illuminer le Sahara **38-39**

■ Les provinces du Sud dans le recensement 2014 **40**

L'ECONOMISTE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL: **ABDELMOUNAÏM DILAMI**

DIRECTEUR GÉNÉRAL: **KHALID BELYAZID**

Direction Stratégie & Développement
Muriel Florin

RÉDACTION

Directeur des rédactions
Nadia Salah

Rédacteur en chef
Mohamed Benabid

Secrétaire générale de la Rédaction
Meriem Oudghiri

Assistante: **Touria Azlaf**

■ **ECONOMIE & MONDE**
Chef de rubrique: **Abashi Shamamba**
Khadija Masmoudi (Grand reporter),
Abdelaziz Ghouibi (Grand reporter),
Hassan El Arif (Grand reporter),
Fatim-Zahra Tohry,
Franck Fagnon, Aïda Lo

■ **VIE DES ENTREPRISES, SOCIETE ET CULTURE**
Chef de rubrique: **Amin Rboub**
Aziza El Affas, Jihad Rizk, Aïda Bouazza,
Safall Fall, Amine Ater

■ **DE BONNES SOURCES & BREVES**
Chef de rubrique: **Moulay Ahmed Belghiti**

■ **RÉGIONS, COMPÉTENCES & RH**
Rédactrice en chef: **Radia Lahlou**
Ahlam Nazih, Karim Agoumi

• **Rabat:** Noureddine El Aïssi
• **Marrakech:** Badra Berrissoule, Stéphanie Jacob
• **Fès:** Youness Saâd Alami
• **Agadir:** Fatiha Nakhli, Sabrina Belhouari
• **Tanger:** Ali Abjiou • **Oujda:** Ali Kharroubi
• **Bruxelles:** Aziz Ben Marzouk • **Londres:** Jon Marks
• **Paris:** Halima Belghiti • **Tunis:** Yousra Mahfoud

Dessinateur-caricaturiste: Rik

■ **SERVICE WEB**
Responsable: **Zakaria Lahrach**
Hicham Lafriqi, Maha Basraoui,
Fatimazahra Belharar, El Hadji Mamadou Gueye
Documentation et chef des photographes:
Saïda Sellami
Photo-journaliste: Abdelmjid Bziouat,
Ahmed Jarfi

■ **DROIT, JUSTICE & MEDIAS**
Faiçal Faquihi (Grand reporter),

■ **BUREAU DE RABAT**
Mohamed Chaoui (*Grand reporter senior*)
Mohamed Ali Mrabi, Mehdi Lahdidi
Angle rue Al Khalil, Bd Med V
Tél.: 05.37.26.28.46/47/48 - Fax: 05.37.26.28.45
E-mail: mchaoui@leconomiste.com

Assistante de direction: **Kenza Daoudi**

PUBLICITE

Directrice commerciale et marketing
Sandrine Salvagnac
Assistantes: Samira Tamda, Khouldya Mekayssi

Directeurs de clientèle: Imane El Azdi, Khalid El Jaï, Abderraouf Jaâfari, Mouhssine Liraki,
Mohamed Hamdaoui, Mouna Elouattassi Grangier,
Benaïssa Benamar, Hfaiedh Zeramdini

Directeurs de clientèle Agences:
Amal Cherkaoui, Thierry Del-Valle

ADMINISTRATION

Directeur administratif & financier
Samir Essifer
Responsable Achats et diffusion: Mouhsine Badi

Auditeur interne, responsable qualité: **Ilham Ziad**
Abonnement: Leila Sadek

REVISION
Mohamed El Bekri, Bahija Rhouli,
Najoua Norredine

MONTAGE

Chef de service: **Abdelaziz Ouahid**
Saïd Fakhreddine, Salima Michmich,
Mohamed El Ouadi Idrissi,
Mohcine Sorrane, Youssef Laaraich
Nour-Eddine Lourini, Saïd Dahan

Annonces légales: Rabia Mahd, Jalila Afkhar
Fax: 05.22.36.58.86

Internet: http://www.leconomiste.com
E-mail: redaction@leconomiste.com

70, Bd Massira Khadra, Casablanca - Tél.: 05.22.95.36.00 (LG)
Fax Rédaction: 05.22.36.59.26 et 05.22.39.35.44 - Commercial: 05.22.36.46.32
Distribution: Sapress Impression: Eco-Print, Casablanca - Tél.: 05.22.66.40.78/79/80

ENSEMBLE, RÊVONS D'UN NOUVEAU MONDE...

L'avenir appartient à ceux qui croient en leurs rêves... Née il y a 55 ans dans l'impulsion du Maroc indépendant, privatisée il y a 20 ans, BMCE Bank se prolonge dans BMCE Bank of Africa. Fidèle à ses valeurs originelles, cette nouvelle expression de la marque porte sa volonté à bâtir un groupe financier continental de référence, au plus près des ambitions des nouvelles générations. Elle ouvre de nouvelles opportunités aux investisseurs, accompagne le développement entrepreneurial, agit pour l'environnement et investit dans l'éducation à travers l'action de sa Fondation. Pour qu'aujourd'hui et demain, le monde se transforme en une infinité de possibilités.

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا

Le coup de génie

SM le Roi Mohammed VI a entrepris une visite à Smara en 2001 où il a rencontré des chefs de tribus qui lui ont renouvelé l'allégeance

La Marche verte est couronnée par un moment fort dans l'histoire du Sahara marocain: la cérémonie de hissage du drapeau marocain, en présence de Ahmed Osman, alors Premier ministre

(Photos: Ministère de la Communication)

A l'occasion du 40ème anniversaire de la Marche Verte
Golf Rio de Oro
Le 1er Golf Ecologique du Maroc à Dakhla
www.golfriodeorodakhla.ma
GOLF RIO DE ORO DAKHLA-MAROC
PK 27 DIRECTION JORF LAHMAM - DAKHLA-MAROC - TÉL.: (212) 0 5 28 93 39 08

Marche verte: Le coup de génie

Des milliers de camions étaient partis des différentes régions du Maroc pour converger vers Agadir. A partir de ce point de rassemblement, les camions ont pris la route vers les provinces du Sud, transportant les 350.000 volontaires, et leurs paquetages (Ph. AFP)

Après le voyage en camion, c'est la "marche" à pied dans le désert (Ph. Med1 TV)

Le Premier ministre Ahmed Osman avait pris la tête de cette longue caravane, partie libérer le territoire pacifiquement (Ph. MinCom)

L'épicentre de la régionalisation avancée

■ Laboratoire pour tout le pays

(extrait du discours royal du 6 novembre 2012)

«... NOUS réaffirmons notre engagement à mettre en oeuvre la régionalisation avancée, en commençant, en premier lieu, par nos provinces du Sud, au regard de la possibilité qu'elle offre aux populations de participer à la gestion de leurs affaires locales et de contribuer au développement humain intégré et durable. En plus, elle crée un climat mobilisateur porté par une dynamique sociétale prometteuse favorisant l'émergence de nouvelles élites, notamment parmi les femmes et les jeunes, dans le cadre d'une alternance démocratique ouverte au pouvoir…

A cet égard, Nous appelons à l'élaboration d'un modèle de développement régional intégré et rigoureux, s'appliquant à une échelle la plus large possible et visant à créer une synergie et une complémentarité entre les programmes sectoriels. Car il s'agit de relever les différents défis auxquels la région fait face et de favoriser la mise en place d'un système économique régional, qui soit favorable à la croissance et à la création de richesses et générateur d'emplois, notamment au profit des jeunes.

Afin d'assurer les conditions de réussite de ce projet ambitieux, et compte tenu de ce dont dispose le Conseil Économique, Social et Environnemental en termes de compétences, d'attributions et de composition plurielle, il est le plus apte à en assurer la préparation suivant une approche participative permettant la participation des populations concernées et le concours de tous les acteurs nationaux...»

■ Extrait du discours royal du 6 novembre 2014

«... LE Maroc restera dans son Sahara, et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps. Outre le don de soi, les Marocains ont consenti d'autres formes de sacrifices matériels et moraux, n'hésitant pas à partager leurs ressources avec leurs frères du Sud. Chacun sait dans quel état se trouvait le Sahara avant 1975. A ceux qui ignorent ou feignent d'ignorer la vérité, je livre ces quelques données:

Depuis la récupération de notre Sahara, pour chaque dirham des recettes de la région, le Maroc investit 7 dirhams dans son Sahara, dans le cadre de la solidarité entre ses régions et entre les enfants de la Patrie unie. Quant aux indicateurs de développement humain dans la région, ils étaient, en 1975, inférieurs de 6 % par rapport aux régions du Nord du Maroc, et de 51 % par rapport à la moyenne nationale en Espagne. Aujourd'hui, ces indicateurs dans les provinces du Sud dépassent de loin la moyenne des autres régions du Royaume. Voilà pourquoi je dis, et en toute responsabilité : assez de mystification sur une prétendue exploitation par le Maroc des richesses de la région !

Il est un fait que ce que produit le Sahara ne suffit pas à satisfaire les besoins de base de ses populations. Et je le dis en toute franchise: les Marocains ont supporté les coûts de développement des provinces du Sud. Ils ont donné de leurs poches, et prélevé sur les moyens de subsistance de leurs enfants, pour que leurs frères du Sud puissent vivre dignement. Chacun sait également que le Maroc tient à ce que les habitants de la région puissent se prévaloir de ses richesses, dans le respect de l'égalité des chances et de la justice sociale...»❑

SG DAMANE EXPRESS
LE CRÉDIT QUI BOOSTE VOTRE AMBITION

Une demande > Un accord > Un financement

Vous êtes dans le monde des affaires, vous exercez en tant que profession libérale, chef d'entreprise, commerçant ou artisan ?
Vous comptez vous mettre à votre propre compte ou bien étendre votre activité ?
En partenariat avec la Caisse Centrale de Garantie, Société Générale vous accompagne dans tous vos projets professionnels avec :

- **CREA EXPRESS** pour les besoins de démarrage de votre activité
- **INVEST EXPRESS** pour le financement des investissements liés à l'extension de votre projet
- **EXPLOITATION EXPRESS** pour les besoins de fonctionnement de votre activité

www.sgmaroc.com

الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

صندوق الضمان المركزي
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Société Générale Marocaine de Banques | S.A à Directoire et à Conseil de Surveillance | 55, Bd Abdelmoumen 20100 - Casablanca - Maroc | R.C N° : 28987 | www.sgmaroc.com

Marche verte: Le coup de génie

Chakib Benmoussa, alors président du Conseil économique, social et environnemental, présente au Souverain, accompagné de ses conseillers et du chef du gouvernement, la note de cadrage relative au nouveau modèle de développement économique et social des provinces du Sud (Ph. MAP)

Aujourd'hui, dans plusieurs villes des provinces du Sud, des opérateurs privés lancent des projets. Ainsi, à Dakhla, ville connue par ses vents, on cultive des produits agricoles sous serre (Ph. Bziouat)

Cheb Khaled, Algérien et star internationale du raï, multiplie les gestes symboliques pour un rapprochement entre le Maroc et l'Algérie. A plusieurs reprises, sur scène, il se couvre du drapeau marocain (Ph. Jarfi)

Dakhla a su profiter de ses atouts pour investir le tourisme de niche, notamment les sports de voile (Ph. Bziouat)

Dans cette région, les initiatives nationalistes se multiplient, il y a quelques années, on avait procédé au déploiement du plus grand drapeau au monde (Ph. AFP)

TRÉSOR DE LA NATURE

COSUMAR, PLUS DE 85 ANS DE SAVOIR FAIRE,
POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR DE LA NATURE

Pur produit de la nature, le sucre est une ressource précieuse indispensable à la vie. COSUMAR, agrégateur de 80 000 agriculteurs partenaires, riche d'un savoir-faire de plus de 85 ans, s'engage à vous offrir toute la pureté du sucre issu de la betterave et de la canne à sucre sous forme de pain, granulé, morceau et lingot. COSUMAR, dans sa quête constante de la qualité, agit avec engagement fort pour la satisfaction de ses consommateurs, avec l'ambition de leur servir des produits naturels, innovants et ancrés dans la tradition.

www.cosumar.co.ma

La nouvelle Marche verte économique

■ **140 milliards de DH d'investissement en dix ans et 120.000 emplois**

■ **Il faut lever les handicaps au climat des affaires**

■ **Les recommandations du CESE**

L'économie s'articule essentiellement autour de la pêche et de la transformation des produits de la mer, du secteur des phosphates et, dans une moindre mesure, de ceux du BTP et des services marchands. Les provinces du Sud bénéficient d'atouts leur permettant aussi de se positionner en pôle majeur de production d'énergies renouvelables notamment éolienne (Ph. AFP)

LE «nouveau modèle de développement» pour les provinces du Sud, élaboré par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), a commencé par être décliné sur le terrain. La réussite de ce modèle nécessite sur 10 ans une hausse de l'investissement qui atteindrait 140 milliards de DH. Il serait réalisé par le secteur public et privé. Pour le financement des grands projets, les partenariats publics/privés devraient représenter 30% de cette croissance.

Plusieurs secteurs s'appuient désormais sur un cahier des charges précis et rigoureux. Des projets concrets ont été réalisés dans des secteurs comme celui de la pêche (création d'emplois, pêcherie et taxe sur les lieux…). Aussi des conventions ont été signées dans le tourisme et des contrats de nappes permettant de rééquilibrer le niveau des eaux souterraines sont bientôt généralisés. Pour un vrai décollage économique des provinces du Sud, il a été recommandé de mieux mobiliser et encadrer le secteur privé.

En mars 2015, un forum a été organisé par la CGEM avec des promesses d'investissements de 6 milliards de DH (voir aussi pages 14 et 16) et plus de 10.000 emplois directs. Immobilier, BTP, tourisme, agro-industrie… autant de secteurs cibles (cf. notre édition N° 4493 du 30/03/2015). Marjane, McDonald's, Pizza Hut, Holmarcom autant de firmes séduites par le sud. La réalisation d'une soixantaine de projets représente une nouvelle approche dans le développement des provinces du Sud. Outre l'impact économique et en termes d'emploi, la CGEM souhaite attirer de nouveaux investissements. L'enjeu maintenant sera de clarifier définitivement le statut fiscal de la région (voir page 22).

Dans son rapport, le CESE insiste sur la levée des obstacles à l'investissement. Il recommande d'établir un cadre régional financier clair, équitable et attractif pour les investissements privés. Ce qui entache le climat des affaires dans le sud, c'est le flou fiscal car, jusqu'à 2012, ces zones étaient exonérées d'impôts. En 2013, les entreprises ont été appelées à passer à l'identification fiscale (cf. L'Economiste N° 4288 du 02/06/2014). Désormais, elles doivent produire une attestation fiscale avant de soumissionner pour les marchés publics. En contrepartie, il y a un cahier des

(Voir suite en page 12)

Taux de scolarisation des «7-12 ans» selon le sexe (%)

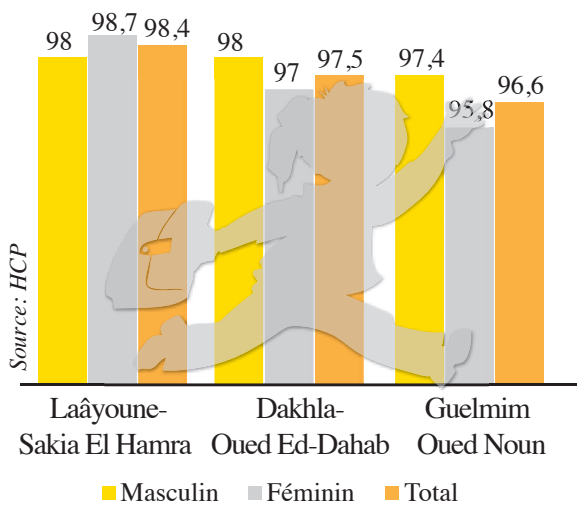

C'est dans la région Laâyoune-Sakia El Hamra où le taux de scolarisation est le plus élevé (98,4%). En comparaison, l'Oriental enregistre le taux le plus bas (92,9%), d'après les principaux résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2014

Des mesures d'accompagnement pour la PME

Pour le CESE, la clé du développement des provinces du Sud, c'est la petite et moyenne entreprise. Les mesures d'accompagnement doivent coupler «un accès facilité aux ressources, des mécanismes de financement dédiés aux petites structures et des aides en termes de formation, de structuration de l'activité et d'accès aux marchés».

Le Fonds d'impulsion économique aura pour mission de remédier au déficit de financement des acteurs économiques de taille modeste. Il pourra jouer un rôle de soutien orienté vers les PME et l'économie sociale et solidaire, et vers les secteurs prioritaires ou les projets structurants. Ce fonds pourra apporter un soutien direct ou créer des fonds de garantie permettant aux établissements bancaires d'octroyer des prêts bonifiés aux PME et à l'économie sociale et solidaire. Pour les très petites entreprises, il est également nécessaire de mettre en place les mécanismes et structures dédiées à l'accompagnement et à l'intégration de leurs activités dans la chaîne de valeur. ❏

anfajet

THE SMARTEST WAY TO FLY

CERTIFIED ISO 9001:2008 COMPANY

ACQUISITION D'AVION

Acheter un jet privé est une opération longue dont le processus nécessite un suivi rigoureux.

Pour vous permettre de prendre des décisions rapidement selon vos besoins et vos échéances, nous mettons à votre disposition notre savoir-faire et notre expertise.

GESTION D'AVION

La gestion d'aéronef pour le compte de propriétaire assure que la valeur de l'actif est protégée et maintenue, durant toute la durée de la propriété.

De plus la location à des tiers assure une rentrée non négligeable permettant ainsi une rentabilité optimale.

LOCATION D'AVION

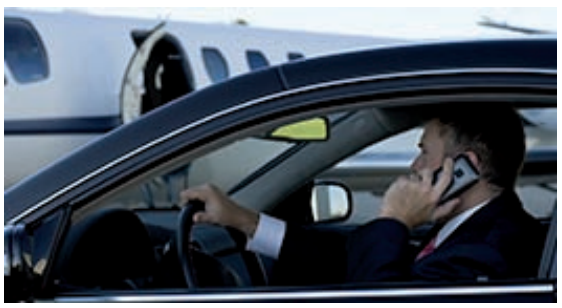

ANFAJET vous propose son service de transport VIP en jet privée.
A bord, un confort exceptionnel, un service discret, efficace et des attentions particulières feront du vol une expérience inoubliable.

Voyager avec ANFAJET, vous libère l'esprit pour vous consacrer à vos priorités.

Phone : +212 537 839940/50/60 | 24/7 : +212 661655275 | info@anfajet.com

La nouvelle Marche verte économique

(Suite de la page 10)

charges à respecter, un bilan certifié à produire, il faut aussi avoir des organes de gouvernance, un dossier juridique…

Enfin, un climat des affaires assaini doit assurer des services publics efficients et transparents en donnant la priorité à la simplification des démarches et des procédures administratives. Un fonds d'impulsion économique doit être destiné à stimuler l'investissement et la création d'activités.

L'économie reste vulnérable, car elle s'articule essentiellement autour de la pêche et de la transformation des produits de la mer, du secteur des phosphates et, dans une moindre mesure, de ceux du BTP et des services marchands.

Les mines et les hydrocarbures sont aussi des leviers. Dans le secteur des phosphates, les provinces du Sud renferment environ 1,6% des réserves prouvées au Maroc, ce qui correspond à un peu moins de 1% des réserves mondiales connues. Les ressources géologiques de phosphate de la région de Boucraâ sont estimées à 1,1 milliard de m3. PhosBoucraâ extrait entre 2,5 et 3 millions de m3 par an de ces ressources. L'activité de Phosphates de Boucraâ SA (PhosBoucraâ) consiste en l'extraction, le traitement, le transport et la commercialisation du minerai de phosphate de la mine de Boucraâ aux installations portuaires et de traitement de Laâyoune.

Le secteur des phosphates est l'un des contributeurs importants pour l'économie régionale. Avec ses 2.150 emplois directs dont plus de 1.200 sont originaires de la région et une tendance croissante au recrutement local (78% des nouvelles recrues entre 2001 et 2011), il est aujourd'hui le premier secteur pourvoyeur d'emplois dans la région. PhosBoucraâ, filiale du Groupe OCP, ouvre des opportunités à 50 entreprises locales qui opèrent comme sous-traitants pour son compte, créant ainsi 450 emplois indirects supplémentaires.

Le Maroc peut donc constituer une porte d'entrée vers l'Afrique, et les provinces du Sud seraient le point de passage naturel. Le Royaume s'appuie, pour ce faire, sur un héritage nourri de relations commerciales et historiques avec l'Afrique de l'Ouest. La vocation de hub africain nécessite, de l'avis du CESE, des infrastructures de transport (portuaire, aérienne, routière, électrique) afin que ces régions soient en mesure de devenir des plateformes logistiques et qu'elles puissent mieux acheminer les produits vers de nouveaux marchés. Des coopérations dans certains secteurs-clés (agroalimentaire, énergies renouvelables, tourisme) et dans la santé ou l'enseignement permettraient également de renforcer cette dimension africaine des provinces du Sud. ❏

Fatim-Zahra TOHRY

D'après le recensement général de 2014, le taux d'urbanisation a franchi le cap des 60%. Ce taux est plus important dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (93,4%) et Dakhla Oued Ed-Dahab (74,3%) que sur le Grand Casablanca-Settat (73,6%) et Rabat-Salé-Kénitra avec 69,8%. Les plus faibles taux sont enregistrés dans les régions de Marrakech-Safi (42,9%) et Drâa-Tafilalet (34,3%) *(Ph. Bziouat)*

Des régions plus urbanisées que la moyenne nationale

D'APRÈS le Recensement général de la population et de l'habitat 2014, le taux d'urbanisation a franchi le cap des 60%, résultat de l'exode rural, du reclassement de certaines localités rurales et de l'extension du périmètre urbain. Ce taux est plus important dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (93,4%) et Dakhla-Oued Ed-Dahab (74,3%). Le vieillissement est aussi le plus faible dans ces deux régions avec respectivement 5,4% et 3,5%.

La fécondité est relativement faible dans les régions de Guelmim-Oued Noun (2,0) et relativement plus élevée dans les régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (2,9) et Laâyoune-Sakia El Hamra (2,4). Le taux de scolarisation (de 7 à 12 ans) culmine à plus de 97% dans ces deux derniers lieux.

La structure du niveau d'instruction selon les régions montre que la proportion de la population disposant d'au moins le niveau d'enseignement du collège dépasse la moyenne nationale (30,4%) dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (40,1%).

Sur le plan régional, l'analphabétisme est le plus faible dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (20,3%), Dakhla-Oued Edd-ahab (23,9%). ❏

Structure d'âges en 2014

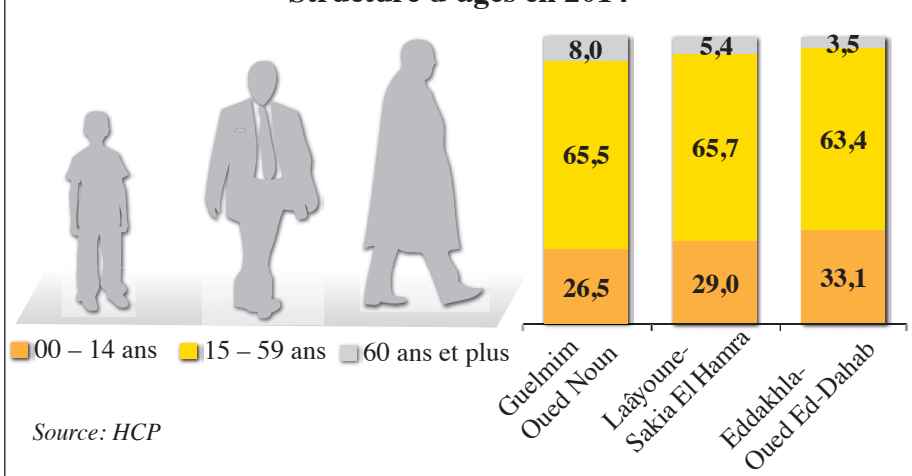

Source: HCP

Le vieillissement est plus faible dans les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab (3,5%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (5,4%). Il est plus important dans les régions Beni-Mellal-Khénifra (10,6%), l'Oriental (10,3%) et Fès-Meknès (10,2%), probablement en raison d'une forte émigration, d'après les principaux résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2014

Taux d'activité et de chômage

Régions	2013		2014	
	Taux d'activité (en %)	Taux du chômage (en %)	Taux d'activité (en %)	Taux du chômage (en %)
Oued -Ed-dahab-Lagouira Laâyoune-Boujdour-Sakia-El Hamra	45,9	11,6	45,7	15,3
Guelmim-Es-Semara Marrakech-Tensift-Al Haouz	52,0	5,8	50,8	6,3
Oriental	45,1	16,2	44,4	17
Grand Casablanca	43,0	10,5	42,0	11,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	46,1	10,8	46,0	12,8
Fès-Boulmane	44,0	6,1	41,3	8,2
Tanger-Tétouan	45,1	11,9	44,8	10,7

Source: HCP (Activité, emploi et chômage-2014)-
(NDLR: Situation avant le nouveau découpage territorial)

En 2013, le CESE avait déjà lancé l'alerte sur l'insuffisance des opportunités d'emploi. Le niveau élevé du chômage (environ 15%) en particulier des jeunes est un des défis à la fois économique et social. Le nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud vise à parvenir, dans un horizon de 10 ans, à doubler le PIB de ces régions et d'y créer plus de 120.000 nouveaux emplois. A taux d'activité constants et avec une croissance de la population en âge de travailler de 2% par an, le chômage serait réduit au moins de moitié

40 ème anniversaire de la Marche Verte

Le Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc et l'ensemble de ses collaborateurs expriment leur joie et leur fierté de fêter le 40 ème anniversaire de notre glorieuse marche verte.

Nous saisissons cette heureuse occasion pour renouveler à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, notre attachement indéfectible au trône Alaouite et affirmer notre engagement à accompagner sous les Hautes Directives de notre Souverain l'important processus de développement économique et social que connait notre Royaume.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

«Ne pas laisser la décision politique aux comptables»

■ Les opérateurs du Sud réclament un moratoire de 20 ans sur la fiscalité

■ La durée de vie des équipements pénalisée par le vent et le sable

■ Les charges salariales 40% plus élevées que dans les autres régions

- L'Economiste: Quel est le régime fiscal officiel en vigueur dans les provinces du Sud? Il y a beaucoup d'incertitudes sur ce sujet.

- Hormatollah Mohamed Lamine: Tout régime fiscal est d'abord l'émanation d'une vision politique. Les provinces du Sud représentent le tiers du territoire national, elles sont enclavées, sous-peuplées et surtout soumises à des contraintes naturelles difficiles qui entravent l'investissement.

Géographiquement, elles sont loin des marchés de consommation, loin du marché du travail et les infrastructures de base, lorsqu'elles existent, le sont depuis peu. Compte tenu de ce qui précède, feu Hassan II avait dans un de ses discours décidé de l'exonération fiscale dans le but de créer une incitation à l'investissement et surtout de favoriser une sédentarisation des populations. Il ne faut pas oublier que ce n'est qu'en 1975 que la Cour internationale de justice a décidé que ce territoire ne pouvait pas être considéré comme «terra nullius» (territoire sans maître) car il était habité par des tribus ou des peuples ayant une organisation sociale et politique. On comprend donc que la sédentarisation des populations est un élément indissociable de la souveraineté marocaine.

Hormatollah Mohamed Lamine, président de CGEM Sud et député de Dakhla: «Ce sont les grandes décisions qui font les grands projets. Toute la région de Dakhla doit être érigée en zone franche» (Ph. HML)

- Que proposez-vous pour l'amélioration de l'environnement des affaires?

- On ne peut pas laisser ces régions compter sur la seule exploitation des ressources naturelles, cela les mettrait dans une situation de vulnérabilité très dangereuse vu les aléas de la nature. Je pense que pour développer ces régions, il faut des décisions politiques courageuses et ambitieuses, afin de créer un tissu économique diversifié.

- A quoi faites-vous allusion?

- Je pense qu'au niveau de la plus haute autorité de l'État, on devrait décider d'une exonération fiscale sur toute la région pendant 20 ou 30 ans à l'instar de ce que l'Europe a fait aux îles Canaries, de Dubaï ou d'autres régions où la décision politique ambitieuse a façonné le tissu économique. Lorsque celui-ci aura atteint une masse critique, qui lui permettra de s'insérer dans un environnement mondialisé, il sera alors rentable autant pour lui-même que pour la collectivité et par conséquent mûr pour une contribution à l'impôt.

- Avec la régionalisation avancée, les provinces du Sud sont censées être financièrement autonomes. Si personne ne paie d'impôts, comment assurer cette autonomie?

- Les provinces du Sud coûtent actuellement à la collectivité un milliard de dollars par an. Si l'on pense que l'extraction des ressources naturelles pourra contribuer à ce niveau, on se trompe lourdement et on ira droit dans le mur. Dans ce territoire, nous gérons d'abord un problème politique international. Il ne faut surtout pas laisser des comptables prendre des décisions politiques, les enjeux sont trop importants. C'est une question de souveraineté et celle-ci a un prix que nous continuons de payer en partie.

La solution réside dans la sédentarisation des populations, la création de richesses et le brassage des gens. Il faut donc donner du temps au temps car celui-ci ne pardonne pas aux choses qui veulent se faire sans lui. Et pour cela, il faut une vision sur le long terme avec des avantages comparatifs, qui pourront tracter l'investissement tant humain que matériel.

- Quelles sont les difficultés qu'affrontent les investisseurs?

- Hormis les contraintes naturelles, telles que l'enclavement ou l'éloignement, le vent et le sable créent une véritable meule qui fait que tout équipement a une durée de vie inférieure de 50% à celle d'un équipement situé dans d'autres parties du territoire national. Il faut ajouter à cela le manque de main-d'œuvre qualifiée et la faiblesse du capital humain. Ce qui nous impose de débaucher du personnel ailleurs. L'incidence de tout cela est que nos charges salariales sont 40% plus élevées que dans le reste du pays.❏

Propos recueillis par Hassan EL ARIF

Zone grise fiscale

DEPUIS leur réintégration à la mère-patrie, le statut fiscal des provinces du Sud n'a jamais été clarifié. Sur une instruction verbale du Roi Hassan II, ces régions étaient exonérées de l'impôt. Mais la décision n'a jamais fait l'objet d'une loi et, par conséquent, n'a jamais été intégrée dans le code général des impôts. Cette situation place ces régions dans une zone grise. Des investisseurs ont essayé de profiter de cet imbroglio fiscal pour domicilier leurs entreprises dans l'une des villes du Sud tout en exerçant leur activité ailleurs dans le Royaume. L'objectif étant d'échapper à l'impôt. Mais l'administration fiscale s'est rendu compte de l'artifice et a décidé que le régime d'exception fiscale de la région ne soit appliqué qu'aux entreprises justifiant d'une activité économique dans l'une des villes du Sud.

Lors des 2es Assises de la fiscalité, en avril 2013, les participants ont recommandé la «réforme des exonérations fiscales» accordées aux «zones du Sud».

Un régime d'exception limité dans le temps

Le premier challenge pour le gouvernement sera d'avoir le courage politique de décider du statut fiscal qu'on veut attribuer aux provinces du Sud. Une décision qui devrait être inscrite dans une loi de Finances. Ce ne sera pas le cas pour cette année puisque le projet de loi de Finances n'a prévu aucune disposition dans ce sens. Mais tôt ou tard, il faudra trancher. Avec l'entrée en vigueur de la régionalisation avancée, il pourrait mettre à plat la fiscalité du Sud et remettre les compteurs à zéro. Deux options pourraient ensuite se présenter. La première consisterait à accorder aux régions du Sud une exonération fiscale pendant une période limitée dans le temps. La deuxième option serait d'instaurer un régime fiscal spécial identique à celui qui avait été accordé à Tanger, là encore pendant une durée limitée. Les deux options permettraient d'attirer les investissements dont les régions du Sud ont besoin pour se développer, devenir autonomes sur le plan financier et d'assurer leur mise à niveau. Quelle que soit l'option choisie, elle doit faire l'objet d'une loi. L'objectif étant de clarifier les règles du jeu et de donner aux opérateurs économiques plus de visibilité.❏

H. E.

OFFREZ À VOS ANNONCES
LE MEILLEUR IMPACT
30 000 exemplaires | 150 000 lecteurs
EMPLOI | IMMOBILIER | AUTO-MOTO | CARNET
APPELS D'OFFRES | ANNONCES LEGALES
05 22 95 36 00 05 22 36 58 86
L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DES 40 ANS DE LA MARCHE VERTE

LE DIRECTEUR ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DU

CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE LAÂYOUNE, SAKIA EL HAMRA

ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRESENTER A

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU L'ASSISTE

LEURS VŒUX DE BONHEUR ET DE SANTE,
AINSI QU'A **SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN,**
A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,
A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID
ET A TOUTE LA FAMILLE ROYALE.

ILS RENOUVELLENT AU **SOUVERAIN** L'EXPRESSION DE LEUR FIDELITE
ET DE LEUR ATTACHEMENT AU GLORIEUX TRONE ALAOUITE.

Investissement

6 milliards de DH annoncés par la CGEM…

■ Parmi les secteurs ciblés, l'industrie, l'agro-industrie, l'immobilier…

■ Pour l'instant, très peu de projets ont été concrétisés

■ Selon le patronat, plusieurs sont dans la phase d'étude et d'instruction

C'EST à Laâyoune que la Confédération patronale avait annoncé en grande pompe le printemps dernier, des projets pour plus de 6 milliards de DH. Parmi les secteurs ciblés, figurent les énergies renouvelables, la promotion immobilière, l'éducation, l'agroalimentaire…

Six mois plus tard, où en sont les projets annoncés? «Certains sont opérationnels, d'autres ont obtenu leurs autorisations et d'autres encore sont en cours d'instruction. Les projets lancés portent sur la promotion immobilière, l'éducation, l'énergie et l'industrie agro-alimentaire», affirme Faïçal Mekouar, président de la Commission PME-TPE à la Confédération patronale.

Nareva a réalisé cinq gros investissements dans les régions du Sud, où elle compte trois parcs éoliens, d'une capacité globale de 450 MW, totalisant 7 milliards de DH (Ph. L'Economiste)

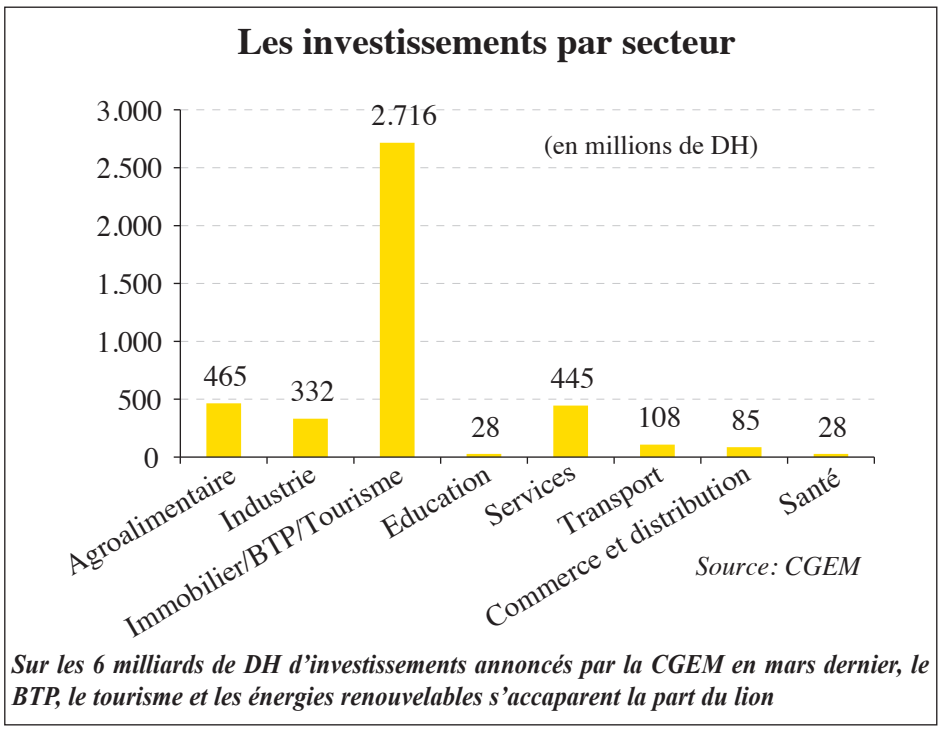

Sur les 6 milliards de DH d'investissements annoncés par la CGEM en mars dernier, le BTP, le tourisme et les énergies renouvelables s'accaparent la part du lion

Parmi les projets annoncés dans les régions du Sud, figure la création d'une unité de valorisation de poisson via le traitement, la congélation et la production de conserve de poisson. L'usine Houta Cannera, qui a nécessité un investissement de 155 millions de DH, devrait générer 1.250 emplois. Le groupe Anouar Invest a lancé les travaux de construction de son unité de broyage et de conditionnement de ciment. Cimasud, qui représente un investissement de 300 millions de DH, aura une capacité de production de 500.000 tonnes par an. Construite sur une douzaine d'hectares dans la région de Foum El Oued, elle contribuera à la création de 170 emplois. Le groupe Addoha compte investir plus de 2 milliards de DH dans la construction de 4.500 logements à Laâyoune et 1.000 autres unités à Dakhla sur une période de cinq à dix ans. C'est le plus gros projet annoncé dans les régions du Sud.

Dans le secteur de la pêche, Sahara iBhar invest crée une unité de stockage frigorifique à Dakhla avec un investissement de 70 millions de DH. A la clé, 108 emplois lorsque l'unité aura atteint sa vitesse de croisière.

Les énergies renouvelables s'accaparent presque le tiers des investissements prévus dans les régions du Sud. Énergie Eolienne du Maroc (EEM), filiale de Nareva, investira 1,8 milliard de DH dans l'extension du parc éolien d'Akhfennir à 202 MW contre 102 actuellement. Le projet permettra de produire 400 Gw, soit l'équivalent des besoins d'une ville de 500.000 habitants. Le chantier a été lancé il y a déjà quelques mois

La CGEM affirme «qu'environ 50% des projets sont bien avancés dans leur mise en œuvre». Les autres n'ont pas encore vu le jour. Le patronat se refuse de parler de blocage. «Il s'agit plutôt de délais de procédures et de délais inhérents aux études approfondies à réaliser en fonction de la nature des projets: étude environnementale, étude d'impact, étude géotechnique…», précise le président de la Commission PME-TPE.

Parmi les projets prévus dans la région du Sud, figure la construction d'une usine de traitement des pneus usagés près de la décharge de Dakhla pour un investissement de 200 millions de DH. Le management de HMB Environnement promet d'utiliser une technologie propre pour produire du gasoil et du noir de carbone destiné à l'impression.

SECU Kleen s'est engagé à construire la première plateforme spécialisée dans le nettoyage industriel pour un investissement de 200 millions de DH. Le secteur du textile n'est pas en reste. Guelmim verra l'implantation d'une usine de confection et d'habillement pour un budget de 25 millions de DH. Porté par Datma, le projet devrait générer à terme un millier d'emplois.

L'autre investissement qui aura un impact structurant sur l'économie de la région concerne la construction de trois usines par la holding Sanam, via ses filiales Unimer, SMCA et Optifish à Dakhla pour la valorisation des produits de la mer. Les trois unités industrielles nécessiteront un budget global de 235 millions de DH.

Au total, les trois projets devraient générer quelque 600 emplois.

Un comité de pilotage dédié

AU total, 60 projets seront réalisés dans les régions du Sud au cours des prochains mois. L'objectif étant d'enclencher un effet d'entraînement pour créer une dynamique économique locale. Les pouvoirs publics sont mobilisés pour lever les obstacles qui peuvent se dresser devant ces investissements. «La CGEM a mis en place une nouvelle approche d'accompagnement de l'entreprise. Cette approche s'est traduite par la mise en place d'un PMO (Project Management Office) dont la mission est de jouer le rôle de facilitateur et d'accompagnateur des investisseurs sur le terrain. Ce pilotage consiste en des réunions régulières avec les porteurs de projets et tous les partenaires publics et sont suivis dans le cadre de comités de pilotage à haut niveau», déclare Faïçal Mekouar. ❏

Le groupe Holmarcom compte investir, à travers sa filiale Eaux Minérales d'Oulmès, 60 millions de DH dans la construction d'une unité d'embouteillage d'eau et de boisson à Bir Guendouz. Somathes, filiale de Holmarcom, profitera du nouveau cadre fiscal pour lancer une unité d'importation et de conditionnement du thé pour un investissement de 21 millions de DH. L'usine sera dotée d'une capacité de production de 1.500 tonnes par an, destinés au marché local, et dont une partie pourrait être exportée en Afrique subsaharienne.

Un autre gros investissement sera réalisé dans le secteur de l'agro-industrie par le groupe Zine Capital Invest. Le projet consiste en une minoterie nouvelle génération dans la région de Laâyoune d'une capacité de 300 tonnes par jour pour un budget de 127 millions de DH. ❏

Hassan EL ARIF

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DES 40 ANS DE LA MARCHE VERTE

Le Président et l'ensemble du personnel de la société

DERHEM HOLDING

ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRESENTER A

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,

leurs voeux déférents de bonheur, de prospérité et de longue vie.

Ils expriment également leurs vives félicitations
à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija,
à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
ainsi qu'à l'ensemble des membres de la Famille Royale.

Ils prient Le Tout-Puissant de préserver Sa Majesté le Roi
et de l'assister dans sa marche de développement
et de modernisation du Royaume.

DERHEM HOLDING atlas sahara SOCONAV GMI MARCAB Le Marocaine de Cabotage

Le grand pari de l'éolien

■ Tarfaya, la plus grande «ferme» d'Afrique

■ Le programme de 850 MW prévoit deux parcs à Boujdour et Laâyoune

La première tranche du parc éolien de Akhfennir a été mise en service en 2013. Depuis mars 2015, les travaux d'extension ont démarré pour doubler sa capacité (Ph. Nareva)

L'ÉOLIEN s'accélère au Sud où la vitesse du vent de 7,5 à 9,5 m/s fait de cette région un endroit idéal pour l'installation des parcs. Des capacités sont développées (Tarfaya, Foum El Oued, Akhfennir) et d'autres en cours générant de l'emploi et participant aussi à l'atteinte des objectifs fixés en termes d'énergies renouvelables. L'objectif affiché est de porter à 42% la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique totale installée en 2020.

L'un des projets les plus importants dans l'éolien est le parc géant de Tarfaya, lequel est entièrement opérationnel. L'année 2015 a connu l'injection de la capacité totale de ce parc de 301 mégawatts. Il s'agit du plus important projet éolien sur le continent africain portant la puissance installée opérationnelle à 780 MW dont une partie importante est réalisée et exploitée par le privé. La construction du parc de Tarfaya en partenariat public-privé a été lancée début 2013 et la mise en service a été opérée en plusieurs tranches de 50 MW chacune, dont la dernière s'est achevée en décembre 2014. Porté par la société marocaine Nareva Holding, filiale du groupe SNI et le groupe français ENGIE (GDF Suez), un des leaders mondiaux de l'énergie, ce parc contribue à lui seul à hauteur de 15% à la réalisation de l'objectif national de 2 GW dans le domaine de l'énergie éolienne. Il produira 1.084 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Marrakech (1,5 million d'habitants). Une expérience à faire valoir par Nareva aujourd'hui en compétition avec d'autres groupements pour la réalisation du programme éolien intégré de 850 MW de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE). L'offre technique est en cours d'évaluation en attendant l'examen des offres commerciales qui seront déterminantes. Ce programme compte notamment un parc éolien à Tiskrad dans la région de Laâyoune (300 mégawatts) et à Boujdour (100 mégawatts).

Dans le sud du Maroc, Nareva compte deux autres investissements dans l'éolien dont le parc de Foum El Oued près de Laâyoune pour 50,6 MW. A 100 km au nord de Tarfaya, l'entreprise compte aussi le parc de Akhfennir dont la première tranche a été mise en service en 2013. Les travaux d'extension ont démarré en mars 2015 et devraient s'achever en 2016.

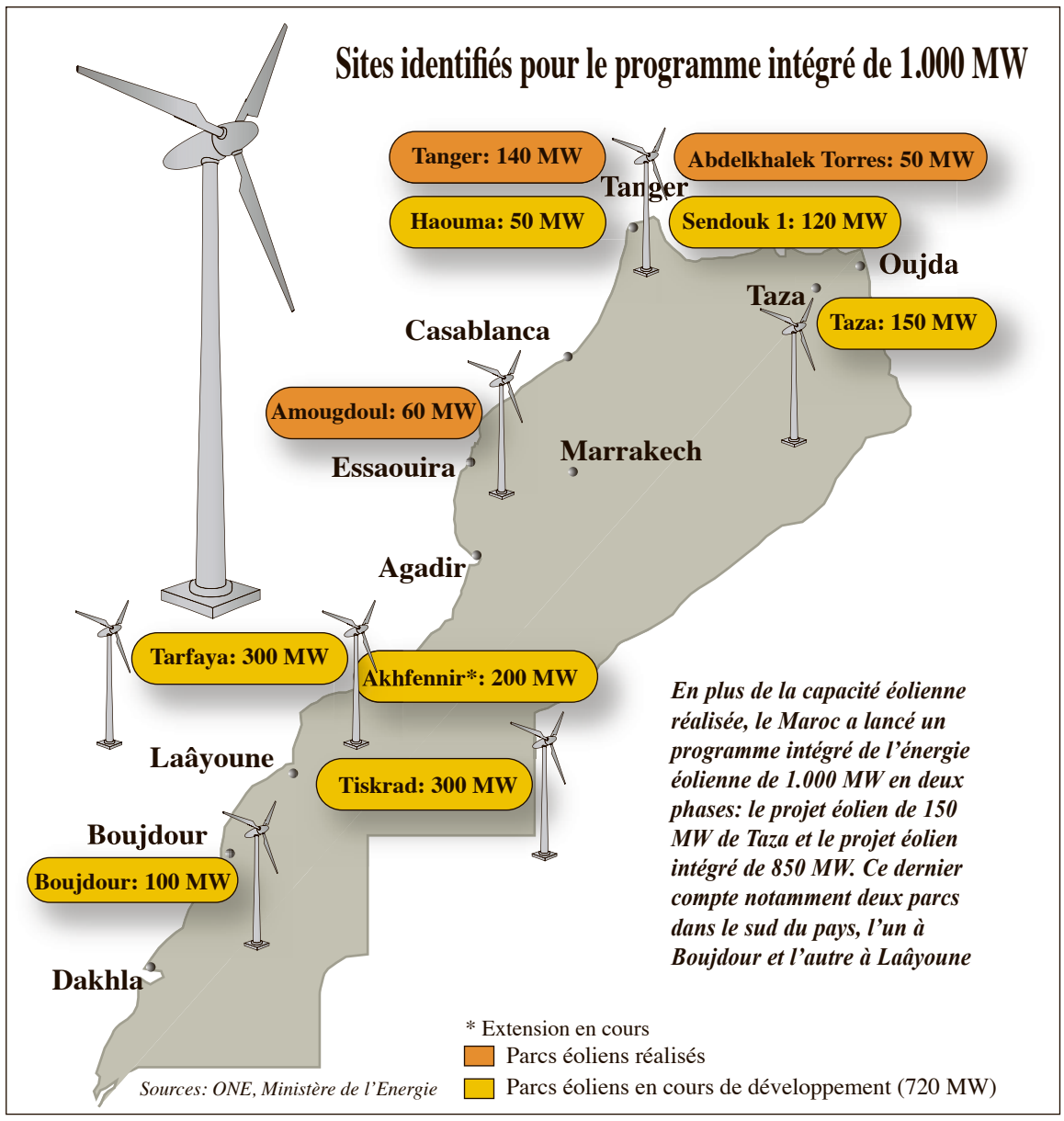

Ce qui portera la capacité de ce parc de 102 MW à 202 MW pour un investissement de 1,2 milliard de dirhams. Pour le financement de cette extension, plusieurs banques se sont associées: la Banque Centrale Populaire, Attijariwafa bank et la BMCI pour un montant d'environ 1 milliard de dirhams. Le reste est assuré par les fonds propres de la holding Nareva et de la CIMR. Durant cette période d'extension, le projet générera 200 emplois directs et une centaine de postes de travail une fois finalisé. A terme, le parc de Akhfennir produira 400 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 400.000 habitants.

L'ouverture du marché de la production énergétique avec la loi 13-09 a également permis aux grands clients d'investir dans ce créneau quasi équivalent à leur propre consommation. C'est le cas par exemple de Ciments du Maroc qui avait lancé en 2011 son premier parc éolien à Laâyoune. Ce parc, qui alimente le centre de broyage de Laâyoune en énergie électrique, a nécessité un investissement de 100 millions de DH et 7 mois de travaux. Composé de 6 turbines de 850 kW chacune, la production de ce parc permet à l'entreprise d'épargner près de 12.000 tonnes de CO_2 par an.❏

Khadija MASMOUDI

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

A L'OCCASION DU 40 ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

LE PRESIDENT DE LA REGION DE BENI-MELLAL - KHENIFRA
MONSIEUR **BRAHIM MOJAHID** ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL
REGIONAL ET DE SES FONCTIONNAIRES ET LES CITOYENS DE LA REGION
ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRESENTER A

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

LEURS VŒUX LES PLUS RESPECTUEUX ET LES PLUS DEFERENTS DE
SANTE ET DE BONHEUR AINSI QU'A SON **ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN,**
A SON **ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA**
A SON **ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID.**
ET A TOUTE LA FAMILLE ROYALE.

ILS RENOUVELLENT AU **SOUVERAIN** L'EXPRESSION DE LEUR INDEFECTIBLE
ATTACHEMENT AU GLORIEUX TRONE ALAOUITE ET LEUR MOBILISATION DERRIERE

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE

POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIALE DE NOTRE ROYAUME.

Infrastructures: Le grand

■ **Intégrer ces territoires dans le bassin économique régional**

■ **Complémentarité des infrastructures routières et portuaires**

■ **Besoin de développer les équipements numériques pour renforcer l'attractivité**

Depuis la récupération des provinces du Sud, l'Etat a déployé de grands efforts pour renforcer les infrastructures notamment urbaines. Aujourd'hui, le défi est d'améliorer la liaison entre les différents pôles de cette région et d'assurer l'ouverture sur les autres zones de production au Nord (Ph. Bziouat)

LE développement des provinces du Sud passe nécessairement par le renforcement des infrastructures locales. L'Etat l'a compris dès les premières années de la récupération du Sahara. En témoigne l'effort fourni durant des décennies pour transformer l'image des provinces du Sud. Les premières années après la récupération de ces territoires, le réseau routier, par exemple, ne dépassait pas 70 km. Depuis, l'Etat a mis en place une série de programmes pour assurer la connexion de ces régions avec le reste du pays. En 2009, le ministère de l'Equipement a lancé un plan d'action sur 3 ans pour la réalisation et la maintenance de 2.832 km de routes, en plus de la construction et de la réparation d'installations techniques. Ce renforcement des infrastructures routières s'est inscrit dans une vision de complémentarité avec l'aménagement portuaire. L'idée était d'établir une liaison entre les voies terrestres et maritimes. Il s'agissait d'assurer un accès aux installations portuaires pour les opérateurs des régions intérieures, mais également de renforcer les liaisons avec les autres pôles de développement au nord du pays.

Aujourd'hui, les provinces du Sud s'apprêtent à franchir un nouveau pas, notamment avec la très attendue mise en œuvre du nouveau modèle de développement élaboré par le Conseil économique, social et environnemental. La première mouture de ce document, présentée au Souverain l'année dernière, a mis l'accent sur l'importance d'inscrire le renforcement des infrastructures locales dans une vision intégrée. L'idée est d'assurer la mise en place de pôles de développement au niveau de ces régions. Cette année, le déplacement des membres de la CGEM à Laâyoune et l'annonce d'une série d'investissements d'envergure, ont été accompagnés de certaines revendications, qui portent notamment sur les besoins en infrastructures. Surtout que des opérateurs ambitionnent de faire de ces provinces une plateforme d'exportation vers l'Afrique subsaharienne. D'où l'appel à la mise en place de zones franches, comme c'est le cas dans les îles Canaries voisines. Les opérateurs déplorent également l'absence d'une liaison au réseau autoroutier qui s'arrête à Agadir. Certains ont appelé à l'extension de l'autoroute jusqu'à Laâyoune dans un premier temps, puis à Dakhla.

Désormais, les provinces du Sud devront connaître une nouvelle impulsion grâce au nouveau modèle de développement proposé par le CESE. Celui-ci prévoit une série d'actions pour renforcer les infrastructures dans cette zone, tout en les mettant au service d'une stratégie intégrée. L'objectif est notamment d'assurer «un désenclavement et une meilleure connectivité, requis pour renforcer les atouts du territoire», est-il indiqué.

■ Préservation des infrastructures:

Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud devra prendre en considération la nécessité de «poursuivre et d'accélérer la protection des infrastructures, des voies de communication et des agglomérations contre l'ensablement». Une stratégie d'endiguement de la désertification est incontournable pour assurer la viabilité des infrastructures locales. D'ailleurs, le document du CESE propose de mettre en place, prioritairement, «des ceintures vertes autour des villes», parallèlement à «l'évaluation des risques d'ensablement pour toute implantation de projet». Cette orientation devrait également prendre en considération la dimension hydraulique, décisive pour la durabilité des stratégies de développement. Ainsi, l'idée est de mettre en place «des mesures de protection des berges, d'aménagement des sources et des canaux d'irrigation… Néanmoins, vu la nature désertique de ces provinces, «les besoins élevés en eau ne pourront être satisfaits que par le dessalement de l'eau de mer». D'où la nécessité de procéder à «l'extension des stations de dessalement de Tantan, Laâyoune et Boujdour». Ces chantiers sont déjà lancés. La station de Dakhla devrait suivre en 2018. Le rapport du CESE souligne également que «l'utilisation des énergies renouvelables permettra de réduire considérablement le coût du dessalement».

■ L'opportunité des énergies renouvelables:

Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud a mis l'accent sur les opportunités qu'offrent les spécificités de cette zone saharienne en matière d'énergies renouvelables. En effet, ces territoires pourront «se positionner en pôle majeur de production d'énergies renouvelables connecté au réseau national». Des projets sont déjà en cours à l'image notamment à Foum El Oued, Boujdour et Tarfaya avec une puissance totale de 1.000 MW (solaire), ou encore à Laâyoune, Akhfennir et Tarfaya, avec une puissance de 500 MW (éolien).

■ Renforcer la connectivité des territoires:

Le développement de la compétitivité et de l'attractivité des provinces du Sud passe par l'amélioration de la connectivité nationale et internationale de ces régions. En effet, «la position privilégiée du littoral des trois régions du Sud, entre la côte nord du Maroc, celle de l'Afrique de l'Ouest et des îles Canaries, impose d'intégrer les territoires du Sahara marocain dans ce vaste bassin économique maritime», peut-on lire dans le rapport sur le nouveau modèle de développement de ces provinces. Ce document propose par exemple «la construction d'un port Atlantique sud à proximité de Dakhla». Cela devra être couplé à «la mise à niveau de la route nationale numéro 1, sous forme d'une rocade atlantique». Les ports existants devront également être redynamisés, en plus de la réouverture des aéroports de Guelmim et Tantan. Globalement,

défi de la connectivité

«le transport aérien doit être étendu, dans la mesure où il constitue une option structurante pour permettre l'essor des activités touristiques et commerciales». Au niveau routier, «des besoins se font sentir de développer la connexion entre les pôles urbains des provinces du Sud», est-il indiqué.

■ Virage numérique:

Le développement des activités économiques dans les provinces du Sud nécessite la mise en place d'infrastructures de nouvelle génération, à même de répondre aux besoins technologiques des entreprises. Surtout que «les infrastructures numériques à haut débit demeurent insuffisantes», selon le rapport du CESE. D'où l'urgence de mettre en place d'un plan de développement de ces équipements. D'autant plus qu'il s'agit d'un «facteur d'amélioration de l'attractivité de ces territoires et de la compétitivité des entreprises qui cherchent à s'y installer». Le nouveau modèle de développement propose que «l'aménagement numérique de ces territoires doit être intégré aux schémas régionaux d'aménagement du territoire et aux contrats d'objectifs qui seront conclus entre l'Etat et les régions».

L'aéroport de Dakhla a permis de dynamiser l'activité touristique et commerciale dans cette région, notamment à travers le renforcement de la connectivité avec le reste du territoire national. Le nouveau modèle de développement des provinces du Sud a appelé à étendre le transport aérien pour favoriser l'essor des activités économiques (Ph. Bziouat)

■ Repenser l'aménagement urbain:

L'endiguement des extensions urbaines tentaculaires est l'un des principaux défis des provinces du Sud. Depuis des décennies, «des moyens considérables ont été déployés par les pouvoirs publics pour la réalisation des équipements de base, mais avec une programmation souvent inadaptée», selon le diagnostic du CESE. Aujourd'hui, il est décisif de «réorienter et redynamiser les équipements existants, actuellement sous-utilisés».❑

M.A.M.

Dakhla: Des potentialités sous-exploitées

En 2014, la Commission régionale des investissements a validé plus de 800 millions de DH de projets dans la région de Dakhla, mais les investissements qui ont été réellement concrétisés restent largement en deçà. De nombreux porteurs de projets ont renoncé faute de financement, de foncier, d'autorisation ou par manque de sérieux.

■ Agriculture, tourisme, énergies renouvelables, les secteurs porteurs

■ La ville attend toujours d'être raccordée au réseau électrique national

■ Mais l'état des routes accentue l'enclavement de la région

- L'Economiste: Où en sont les investissements annoncés récemment par la CGEM?

- Abdellah Bouhjar: Nous avons proposé du foncier aux investisseurs qui nous ont approchés, mais jusqu'à présent, aucun dossier n'a été déposé auprès de nos services pour finaliser les procédures.

- Qu'est-ce qui entraverait l'investissement dans cette région?

- Il y a plusieurs obstacles, mais l'un des plus importants auxquels sont confrontés les investisseurs reste le fait que la région de Dakhla ne soit toujours pas connectée au réseau électrique national. Pour le moment, elle doit se contenter de l'énergie produite par les groupes électrogènes. La société maroco-allemande AM Wind a même signé avec le gouvernement une convention d'investissement portant sur 1,5 milliard de DH pour la production de l'énergie éolienne. Mais elle a dû renoncer, car la région n'est pas raccordée au réseau électrique. Elle ne pouvait pas vendre sa production à l'ONEE. Le deuxième obstacle concerne l'enclavement de la région. Les quelque 350 km entre Laâyoune et Dakhla et les 450 km séparant Dakhla de la frontière mauritanienne sont dans un état lamentable et ne permettent pas une circulation fluide des personnes et des marchandises. Or, cette région constitue la porte d'entrée du Royaume vers l'Afrique subsaharienne. Par conséquent, le gouvernement devrait procéder à la restauration et l'élargissement des routes desservant Dakhla. L'autre frein qui bloque l'investissement reste le financement. Les banques sont frileuses à l'égard des projets d'investissement. Elles continuent d'exiger des garanties personnelles. De plus, les directeurs d'agences bancaires de la région ont des pouvoirs limités en matière d'octroi de crédit.

Abdellah Bouhjar, directeur du CRI de Dakhla: «La région de Dakhla a de nombreux atouts pour attirer les investissements, mais elle reste pénalisée par l'absence de zones industrielles» (Ph. AB)

Les investisseurs souhaitant s'implanter dans la région réclament souvent des terrains équipés. Mais pour le moment, la région ne dispose toujours pas de zones d'activités ni de zones industrielles pour accueillir les investisseurs.

- Quels sont les secteurs à fort potentiel dans l'économie régionale?

- La pêche et l'industrie de transformation sont bien évidemment les secteurs locomotives. La région sud correspond au stock C qui recèle près de 75% de la richesse halieutique nationale, dont 6 millions de tonnes de petits pélagiques et 70% de l'offre exportable. Avec la mobilisation de plus de 800 ha, l'agriculture est devenue un secteur prometteur. La région offre également des opportunités d'investissement intéressantes dans le domaine du tourisme, sans oublier les énergies renouvelables, principalement dans l'éolien.❏

Propos recueillis par Hassan EL ARIF

{قل ما أنفقتم من خير فللوالدين و الأقربين و اليتامى و ابن السبيل}
سورة البقرة 215

Depuis 30 ans, SOS Villages d'Enfants donne un foyer chaleureux à des enfants orphelins ou abandonnés.
Vous aussi, vous pouvez nous aider en faisant un don.

Tél : 05 22 77 72 85 / info@sos-maroc.org
site internet: www.sos-maroc.org/don-en-ligne/
RIB SG : 022.780.00013.200050.329.73.74

Association reconnue d'utilité publique et placée sous la Présidence d'Honneur de SAR La Princesse Lalla Hasnaa

Merci à L'Economiste qui nous a offert cet espace.

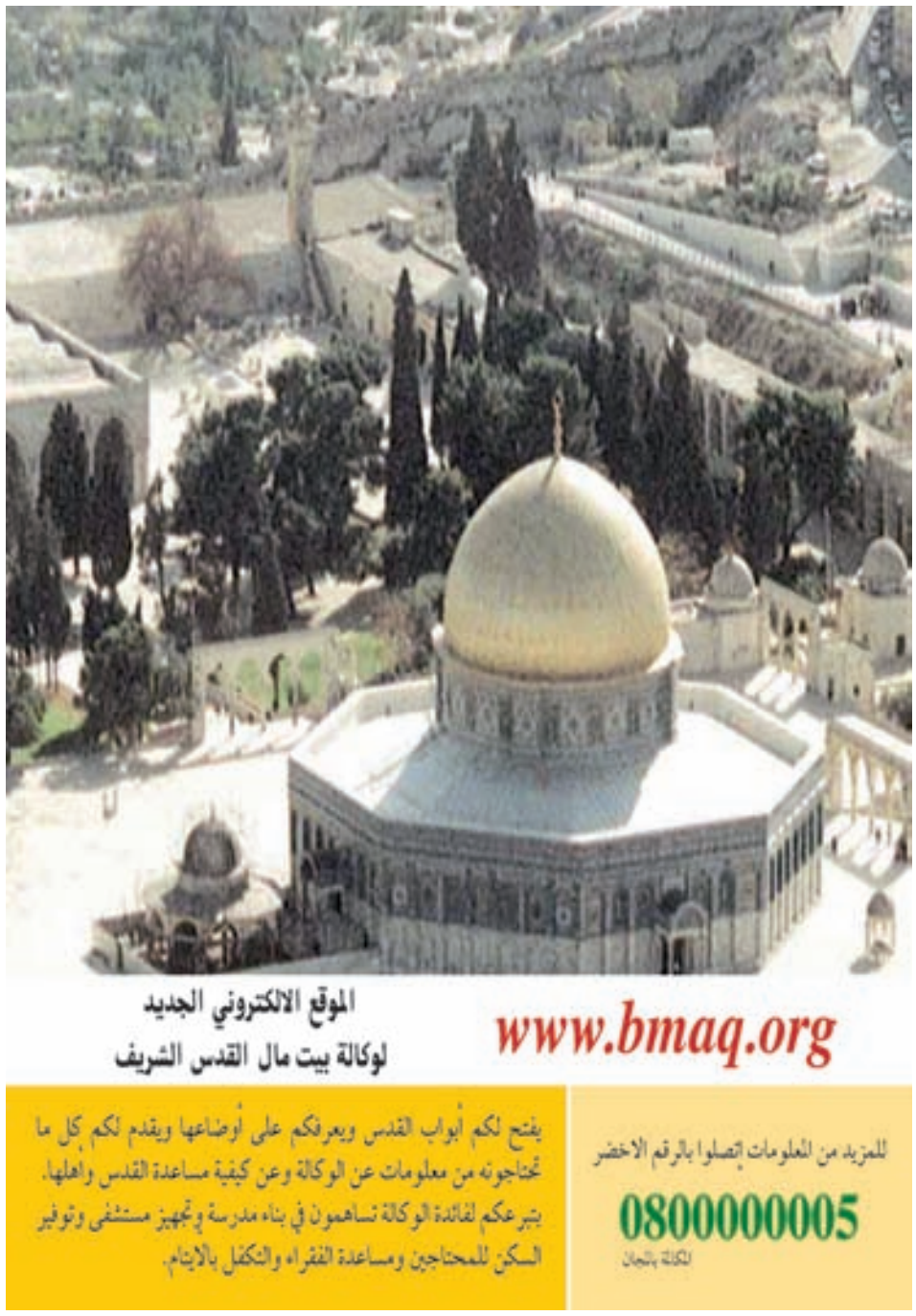

GROUPE
ADDOHA
DOUJA PROMOTION

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Marche verte
le Président-Directeur Général,
et l'ensemble du personnel du Groupe ADDOHA ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu l'assiste

leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé, ainsi qu'à
Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à Son Altesse Royale La Princesse Lalla khadija,
à Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid
et à tous les membres de **La Famille Royale.**

Ils renouvellent au **SOUVERAIN** l'expression de leur fidélité
et de leur attachement au Glorieux **TRÔNE ALAOUITE**
et à **la FAMILLE ROYALE.**

Un modèle pour relancer l'économie régionale

- **Rupture avec la logique de la rente et des privilèges**
- **Le privé incontournable pour créer les richesses et l'emploi**
- **Une meilleure connectivité de la région avec le bassin maritime**

Les opérateurs de Dakhla ont développé la culture de tomates sous serre. La production à l'hectare y est supérieure aux autres régions notamment le Souss *(Ph. L'Economiste)*

DANS les provinces du Sud, l'Etat est le premier investisseur, le premier employeur et le premier pourvoyeur d'aides. Il a joué un rôle décisif dans la mise en place des infrastructures de base et dans la lutte contre la pauvreté. Ces actions ont permis de sortir cette région du sous-développement dans lequel le colonialisme l'avait plongée. Aujourd'hui, au moment où on célèbre le 40ème anniversaire du retour du Sahara dans le giron du Maroc, peut-on continuer à consentir autant d'efforts budgétaires? Jusqu'à quant l'Etat peut-il tenir, en subventionnant les différents produits? Si notre voisin de l'Est remue ciel et terre pour nous dresser des obstacles en tout genre, le Maroc est tourné résolument vers le développement de ces provinces. Sur le plan économique, il s'agit de capitaliser tous les investissements publics réalisés par l'Etat. Il ne faut pas être grand clerc pour constater que l'absence du secteur privé dans ces régions empêche le développement d'une économie réellement créatrice de richesses et d'un vrai marché. Des appels ont été lancés en direction des entreprises pour qu'elles s'engagent dans cette partie du Maroc. L'objectif est d'insuffler une dynamique qui sera renforcée par le partenariat public-privé.

Le modèle de développement appliqué jusque là dans les provinces du Sud a atteint ses limites. Une nouvelle dynamique, fondée sur les exigences de durabilité, de démocratie participative et de cohésion sociale, orientée vers la création de richesses et d'emploi, est enclenchée. D'ailleurs, le modèle de développement des provinces du Sud, élaboré par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur instruction royale, a ouvert cette perspective. Il vise à créer les conditions du décollage économique et social de la région du Sahara en perspective de la mise en œuvre de l'initiative d'autonomie. Il recommande de « rompre avec l'économie de rente, axée sur les activités du secteur primaire pour aller vers un cadre qui favorise l'investissement privé, producteur de richesses et d'emplois et qui garantit la transparence et le respect des règles de la concurrence ». L'objectif est de faire émerger de grands pôles régionaux de compétitivité. D'ailleurs, les provinces du Sud peuvent « se positionner en pôle majeur de production des énergies renouvelables. Aujourd'hui, l'accès aux ressources naturelles et le système d'aides reposent sur une logique de privilèges, de clientélisme et de rentes», lit-on dans le document du CESE. Des voix s'élèvent, même au sein du Conseil, pour appeler à sortir de cette perception pour renforcer la transparence et le contrôle démocratique sur les mécanismes d'allocation des licences de pêche et les agréments de transport notamment. Pour le président du CESE, l'analyse menée a permis d'identifier les leviers de développement de ces provinces et de proposer les orientations stratégiques. En tête, la réduction de la centralisation des décisions, la participation de la population, la primauté du droit et le renforcement des capacités locales. Il faudra également accélérer le désenclavement de ces régions à travers une meilleure connectivité qui permettra de les intégrer dans le vaste bassin économique maritime allant de la côte nord du Maroc à celle de l'Afrique de l'Ouest et des Iles Canaries

Le CESE a posé les jalons d'un modèle de développement des provinces du Sud qui ouvre des perspectives. L'économie, peu diversifiée, est concentrée sur les secteurs primaires. Les ressources naturelles comme les produits de pêche sont insuffisamment valorisées. Le commerce et les BTP sont dépendants de la commande publique. Les contributions de l'agriculture et du tourisme restent faibles. Quoique, Dakhla par exemple a développé une production agricole sous serre et des niches dans le tourisme, comme la compétition de surf connue à l'échelle internationale. ❏

M.C.

42.000 entreprises

LE PIB par habitant est supérieur de 41% à la moyenne nationale. Les salaires représentent la principale source de revenu (53% du total), le reste est réparti entre les aides directes ou indirectes. L'Etat contribue au PIB des provinces du Sud à plus de 54%. L'entreprenariat est faible. A peine 42.000 entreprises y sont domiciliées dont 12.000 sont des PME. Le reste est constitué de TPE qui opèrent en majorité dans l'informel. Les 10 provinces du Sud comptent 125 points bancaires sur un total national de 5.113 (2,4%). Les dépôts et les crédits bancaires des trois régions plafonnent autour de 1% des indicateurs bancaires nationaux. ❏

LES GRANDES SIGNATURES
SONT DANS L'ECONOMISTE

Prix Nobel
Personnalités du monde de la Finance,
des affaires et de la politique
Éminents chercheurs,
penseurs et universitaires
livrent tous les jours leur analyse du monde

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

Forum de Paris
DIALOGUER POUR CONSTRUIRE
Casablanca Round

ENSEMBLE
INSPIRONS **L'AVENIR**

Depuis 2010, le **Forum de Paris Casablanca Round** rassemble tous ceux qui comptent au Maroc pour une journée d'échanges et de découvertes.
Un espace où le dialogue et la confrontation d'idées font avancer la réflexion, inspirent de nouveaux modèles et créent de la valeur. Chaque année, élites et experts politiques, économiques et sociaux, interviennent, proposent, innovent pour offrir des pistes d'évolution et inciter à l'action.
Fort du soutien de ses partenaires et porté bénévolement par son **Fondateur Albert Mallet, L'Economiste et l'agence Sag**a, le Forum de Paris Casablanca Round offre un rayonnement important à la communauté politique et économique marocaine.

SPONSORS

OCP • CDG • ATTIJARIWAFA BANK • ALLIANCES • INWI • FONDATION GUERRAND HERMES • CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Dakhla, puissance émergente

■ **La région est un hub d'export des primeurs: 250.000 tonnes/an**

■ **Pêche, gros potentiel peu valorisé**

■ **L'eau et le statut du foncier, les obstacles à franchir**

La région de Dakhla participe pour près de 30% au PIB agricole des provinces du Sud. De grosses entreprises s'y sont installées avec des projets de cultures hors sol à forte valeur ajoutée. Les rendements de tomates dépassent les 150 tonnes export à l'hectare (Ph. Bziouat)

GRÂCE aux conditions climatiques de la région de Dakhla et au savoir-faire des investisseurs, les rendements réalisés à l'export sont fort élevés. Ils se situent, en moyenne, à 150 tonnes export à l'hectare pour la tomate cultivée hors sol. La technique ainsi que le climat permettent de maîtriser le problème de la mouche blanche. D'où l'engouement de grosses entreprises agricoles qui ont investi dans des projets de maraîchage. Outre les tomates à forte valeur ajoutée (cerise, grappe, cocktail) la diversification a gagné le melon, le concombre et les poivrons selon les diverses variétés: vert, jaune et rouge. De quelque 45 ha en 2002, la superficie cultivée en maraîchage frôle actuellement le millier d'hectares. Et l'essentiel est exporté vers les marchés européen, canadien et russe. A titre d'exemple, l'export du melon atteint jusqu'à 50 tonnes/ha, le concombre, 100 tonnes et le poivron environ 80 tonnes à l'hectare. Au total, le volume des primeurs exporté s'est établi à 250.000 tonnes ces trois dernières années contre à peine 35.000 tonnes en 2008. Le montant global des investissements privés dans le secteur des primeurs est estimé à près de 500 millions de DH. Grâce à ces capitaux, le secteur agricole occupe dans la région d'Oued Eddahab Lagouira le deuxième rang après la pêche en termes d'emploi. Il assure plus de 2 millions de journées de travail. Chiffre promis à la hausse avec l'avancement des projets prévus dans le cadre de la stratégie agricole.

Exceptée, la région du Dakhla, le secteur agricole reste peu diversifié. Sa contribution au PIB régional est de 7%, soit la moitié en comparaison avec le PIB national. Il est néanmoins pourvoyeur de ressources pour 75.000 à 100.000 personnes vivant exclusivement de l'agriculture, en particulier dans la région de Guelmim.

Par activités, le PIB agricole des provinces du Sud qui s'élève à 2,3 milliards est généré à raison de 67% par la production animale, de 27% par la production à haute valeur ajoutée et de 6% par l'agriculture vivrière.

Trois régions participent à la formation de ce PIB mais avec des vocations différenciées. L'agriculture dans la région de Guelmim est traditionnelle, variée et orientée vers la subsistance.

La région de Laâyoune est exclusivement dédiée à l'élevage camelin et à l'aviculture, alors que la région de Dakhla se caractérise par une agriculture intensive à haute valeur ajoutée, orientée vers l'exportation et complétée par des activités d'élevage.

Le plan Maroc Vert lui affiche des objectifs ambitieux. A travers notamment le développement des maraîchages à Dakhla, l'intensification de l'élevage et la valorisation des produits du terroir. Le tout via des contrats-programmes ciblant le palmier dattier, l'élevage camelin, l'apiculture et la production du lait de chamelle. Ces ambitions posent la question d'une connaissance approfondie et partagée des ressources hydriques et des conditions d'accès et d'exploitation y afférentes. Un risque majeur réside en effet dans la surexploitation des nappes fossiles, d'autant plus que la demande en eau d'irrigation devrait doubler à l'échéance de la stratégie agricole. De près de 10 milliards de mètres cubes d'eau actuellement, cette demande passerait à 20 milliards de m3 en 2020. Le grand défi est celui de la sauvegarde et de la gestion raisonnée de la nappe phréatique. Un autre défi d'importance également capitale tient à la situation du foncier. L'absence quasiment généralisée de titres fonciers ne permet pas la constitution de garanties pour avoir l'accès au crédit et donc la réalisation des investissements. C'est le lot de la majorité d'agriculteurs désireux d'introduire des machines agricoles ou des équipements d'irrigation au goutte-à-goutte et de bénéficier des subventions prévues. Enfin, le secteur souffre d'un manque de structuration des acteurs à l'aval des filières à vocation sociale (camelin, cactus, agriculture oasienne,

Risque de rareté de l'eau

SELON le constat fait par le conseil économique et social CESE au niveau de la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, la problématique des ressources en eau réside dans la surexploitation de la nappe profonde et l'extension de plus en plus croissante du périmètre agricole de Taourta (près de Dakhla). Ces deux problèmes pourraient être à l'origine d'une réduction excessive des eaux souterraines. Les nappes ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Toutefois, à ce jour, l'agence du bassin hydraulique concernée n'a publié aucune étude sur la nature de la nappe phréatique de la région et les limites de sa capacité.

En ce qui concerne la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, l'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla est assurée actuellement à partir de sept forages connectés à une station de traitement. Huit nouveaux forages ont été réalisés en vue d'un doublement de la capacité d'alimentation. Le prix fortement subventionné de l'eau ne favorise pas son utilisation raisonnée, ni la maîtrise et la réduction de sa consommation. Ce constat, commun à plusieurs pays en développement, constitue un risque que plusieurs ONG préconisent de réduire par une politique clairement engagée en faveur de la protection et du recyclage des eaux.❏

dans l'agriculture

Le retard pris dans le déploiement du plan Halieutis, se matérialise par une sous-exploitation du stock C dont les quotas attribués ne sont apurés qu'à moitié. Selon le département de la Pêche, ces quotas portent sur un volume de 950.000 tonnes pour un potentiel évalué entre 1 et 1,6 million de tonnes (Ph. Bziouat)

produits du terroir) et de l'inadaptation des circuits de distribution. Cependant, le secteur de la pêche reste un secteur dont le potentiel reste peu valorisé.

Avec un volume représentant 4/5e de la production nationale, «le secteur de la pêche affiche une faible valeur ajoutée», relève le Conseil économique, social et environnemental dans son rapport sur le modèle de développement des provinces du Sud. Pourtant, il a tous les atouts pour produire des effets d'entraînement en termes d'aménagement du territoire : villages de pêcheurs, points de débarquements, halles de distribution et activités de traitement, d'emballage et de conditionnement. Le secteur demeure, en effet, peu intégré tout au long de la chaîne de valeur. La production porte en moyenne sur 800.000 tonnes de poisson par an. Elle est réalisée par des flottes côtière et artisanale, fragmentées et peu sophistiquées. Les provinces du Sud concentrent 74% de la flotte nationale et 100% de la flotte hauturière (187 navires). En ce qui concerne la pêche côtière, ces provinces détiennent 28% du total national (496 navires dont 184 chalutiers, 162 senneurs et 150 palangriers). Pour ce qui est de la pêche artisanale, elle accapare 46%, soit 6.530 barques. Mais le tout, reste focalisé sur l'amont. La valorisation d'une grande partie des captures s'effectue au nord du territoire: 64% de la valeur ajoutée.

A titre de comparaison, les provinces du Sud enregistrent 7 fois plus de poisson débarqué qu'à Agadir, pour 3 fois moins de PIB généré par la transformation du pélagique. Les régions sahariennes comptent cinq conserveries qui assurent 9% de la capacité de production nationale. La situation peut être expliquée par le déficit d'attractivité pour les investisseurs, en particulier l'absence de main d'œuvre qualifiée.

Le retard pris également dans le déploiement du plan Halieutis, se matérialise par une sous-exploitation du stock C dont les quotas attribués ne sont apurés qu'à moitié. Selon le département de la Pêche, ces quotas portent sur un volume de 950.000 tonnes pour un potentiel évalué entre 1 et 1,6 million de tonnes. Parallèlement, des unités de congélation des produits de la pêche prolifèrent. En l'absence de laboratoire d'analyse et de certification alimentaire. Le laboratoire le plus proche se trouve à Laâyoune. La stratégie «Halieutis» qui a pour ambition de doubler les volumes débarqués, d'améliorer les niveaux de valorisation et de créer entre 30 à 60.000 emplois, a enregistré quelques avancées dans l'organisation du secteur. I

l s'agit de l'interdiction des vraquiers, la mise en place de contenants normalisés et du système de quotas de transformation du poisson débarqué à Dakhla. Il en est de même de l'aménagement des ports de Boujdour et Dakhla, ainsi que la construction et l'organisation de halles aux poissons.❏

A.G.

Le poids de la pêche

LE PIB induit par les activités de pêche et de la transformation des produits de la mer dans les provinces du Sud est de l'ordre de 6,8 milliards de DH dont 51% sont captés localement. A lui seul, le secteur halieutique (frais et transformé) représente 17% du PIB régional et 31% des emplois. Les revenus totaux du secteur s'établissent à 1,9 milliard DH dont 63% correspondent aux profits et 37% aux salaires. Ces revenus sont captés à hauteur de 73% par la population locale.❏

Offres ou Demandes d'emploi
Bon de commande

à retourner à L'Economiste au
70, Bd. Massira Khadra - Casablanca
Tél.: 05.22.95.36.00 -Fax: 05.22.36.59.26

Nom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

• Parution: Mardi ❏

(prière d'écrire en majuscule)

• Demandes d'emploi

❏ **Règlement en espèces: 240 DH TTC pour 1 module / parution**

1 module = 4 cm (H) x 6 cm (L)

• Offres d'emploi

❏ **Je joins mon chèque de 1.800 DH TTC pour deux modules / parution**

2 modules = 8 cm (H) x 6 cm (L)

Emploi: Les services et l'enseignement recrutent

■ 5.100 emplois en attente de profils

■ Les activités de services et l'enseignement, les plus recherchés

■ Des besoins également dans l'agroalimentaire et la restauration

ENSEIGNANTS, secrétaires médicales, brancardiers, manutentionnaires, ouvriers, mécaniciens, agents commerciaux. Voici les profils les plus recherchés dans les provinces du Sud. La dynamique emploi est créée principalement autour des activités du tertiaire.

Selon l'enquête de veille de l'Anapec, pas moins de 60% des besoins exprimés émanent de trois secteurs. Il s'agit, par ordre d'importance, des activités de services administratifs, de l'enseignement puis l'agroalimentaire. Le reste se partage entre le tourisme (l'hébergement/restauration) ainsi que le commerce et la distribution.

Par région, c'est Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra qui vient en tête où 4.947 postes et emplois sont à pourvoir. Là encore, les activités tertiaires prédominent: on y trouve, dans l'ordre, les services (84%), le tourisme (7%), le commerce (5%) et l'enseignement (2%). Les profils les plus recherchés sont surtout des agents de sécurité, des agents de nettoyage, des techniciens en maintenance, des ouvriers qualifiés, des comptables.

La région Guelmim-Es Smara arrive en deuxième position avec des besoins exprimés s'établissant à 462 emplois.

Contrairement à Laâyoune, c'est l'enseignement (77%) qui recruterait le plus, loin devant le tourisme (hébergement/restauration) avec 10% des besoins, suivi des activités de service (6%) puis du commerce (3%).

La troisième place dans la distribution régionale des intentions de recruter revient à Oued-Eddahab-Lagouira avec 393 postes. Ici, c'est dans l'agroalimentaire que les besoins exprimés sont les plus élevés (47%), suivi de l'enseignement (45%) puis le tourisme (5%).

Une configuration de l'emploi conforme à l'identité du chef-lieu de la région, Dakhla, une ville à fort potentiel halieutique. Certes, le développement du secteur de la pêche maritime a favorisé l'implantation de plusieurs unités industrielles. Attrayante, la région d'Oued Ed-dahab-Lagouira ne cesse d'attirer d'importants investissements dans différents secteurs.

Pour un montant de 170 millions de DH, le programme d'investissement touchera les secteurs de l'industrie agroalimentaire, les services, la logistique et le tourisme. Des projets qui devraient générer 377 postes d'emploi.

Cet investissement rejoint ainsi d'autres programmes de développement dans la région. «L'évolution des intentions en recrutement au niveau des provinces du Sud revient notamment au lancement par la CGEM d'un certain nombre de projets d'investissement», explique-t-on à l'Anapec.

En effet le patronat s'est engagé à débloquer une enveloppe de 6 milliards de DH pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans les provinces du Sud. Il s'agit d'une soixantaine de projets devant générer plus de 10.000 emplois directs et où pratiquement tous les secteurs sont représentés. Bon nombre d'investisseurs sont intéressés par les affaires dans les provinces du Sud, sauf que l'absence d'un environnement attractif constitut le principal frein, particulièrement dans le domaine du tourisme.

Pour y remédier, plusieurs projets ont été signés dans le domaine de la restauration, par exemple. «Outre l'absence d'un cadre incitatif, l'autre frein qui bloque l'investissement dans les régions concerne la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée», souligne le management.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle économique des provinces du Sud, établi par le Conseil économique, social et environnemental (CESE). L'ambition chiffrée du programme est de parvenir, dans un horizon de 10 ans, à doubler le PIB de ces régions et d'y créer plus de 120.000 nouveaux emplois.

A taux d'activité constant et avec une croissance de la population en âge de travailler de 2% par an, le chômage serait réduit au moins de moitié à terme.❏

A.Lo

Plus de 42.000 entreprises installées

LE tissu économique des provinces du Sud est estimé à un peu plus de 42.000 entreprises qui y sont domiciliées, dont29 % des petites et moyennes entreprises (PME). Ces PME génèrent 70% du PIB régional et 55% des emplois dans tous les secteurs.

Les 70% restantes sont de très petites entreprises (TPE) qui opèrent majoritairement dans le secteur informel et génèrent 38% des emplois. Les grandes entreprises ne représentent que 1%.❏

Les besoins d'emploi par secteur

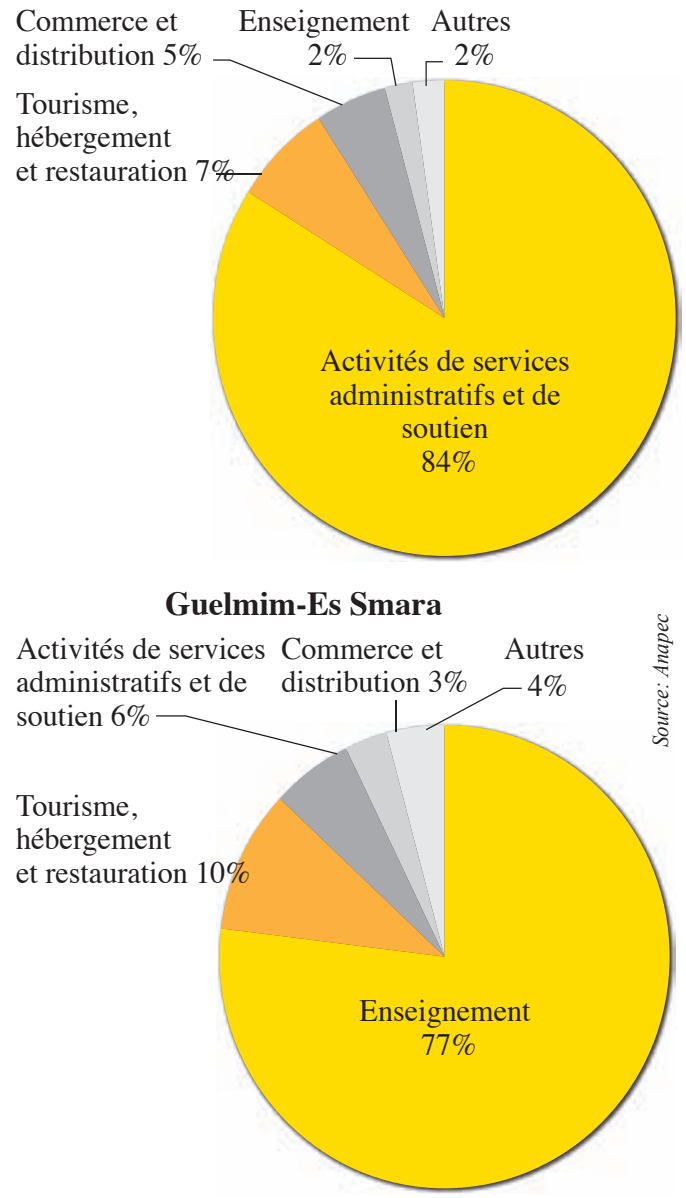

La configuration des profils n'est pas homogène dans les provinces du Sud. Si la région Oued-Eddahab-Lagouira a besoin d'une main-d'œuvre spécialisée en agroalimentaire, Guelmim-Es Smara recherche davantage des enseignants. Laayoune –Boujdour-Sakia El Hamra est, quant à elle, plus axée sur les services

Choisissez une carrière **innovante**

Optez pour les métiers de
l'information et de la communication

Bachelor et Master / Filières arabophones et francophones
Admissions parallèles directement en 2ème ou 3ème année
Accueil personnalisé

ECOLE SUPERIEURE
DE JOURNALISME
ET DE COMMUNICATION

Casablanca - 05 22 26 26 06 - www.esjc.ma

100 % d'emploi

Inscriptions ouvertes

Filières accréditées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur

Requalification urbaine

Coup d'accélérateur aux chantiers

■ Logements insalubres: Al Omrane sur plusieurs fronts

■ Guelmim, Smara, Tan Tan et Dakhla,…

Le ministère de l'Habitat prévoit le lancement des travaux de construction de 5.119 unités de logement ainsi que la finalisation de 7.451 autres. 400 millions de DH seront mobilisés à cet effet (Ph. Bziouat)

FACILITER l'intégration des provinces du Sud au reste du pays et en faire un hub vers l'Afrique sub-saharienne. Telle est l'ambition clairement affichée par l'Etat. Plusieurs projets structurants sont en cours (université de Laâyoune, port de Boujdour, port de Tarfaya, etc), l'offre immobilière gagnerait à être renforcée à même d'accompagner ces projets. D'où plusieurs programmes de relogement des habitants des campements et de requalification urbaine.

Parallèlement, le ministère de l'Habitat entame la dernière phase du programme de 80 millions de DH relatif au développement urbain de la ville de Guelmim. Deux conventions de partenariat ont été également signées, en décembre 2014, pour le développement de la province d'AssaZag (43 millions de DH) et la province de Smara (300 millions).

Les deux programmes seront réalisés par l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud. Une autre convention a été signée pour la mise à niveau urbaine de la ville de Laâyoune (205 millions de DH).

Dans ce cadre, des opérations pour le logement social et celui destiné aux classes moyennes ont été lancées pour un coût de 488,2 millions de DH. 4.900 unités seront réalisées à Laâyoune, Dakhla, Tan Tan, Guelmim et Tata en vue de diversifier l'offre de logement.

Bref, les projets foisonnent. Le ministère de l'Habitat prévoit le lancement des travaux de construction de 5.119 unités de logement, et la finalisation de 7.451 autres. Une enveloppe de 400 millions de DH sera mobilisée. En attendant, la mise en œuvre de ces programmes nécessite une nouvelle vision. Dans ce sens, et depuis 2012, la stratégie de la Société Al Omrane a commencé de changer de cap en passant de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat aux opérations propres promotionnelles de la société. S'il est, certes, vrai que la mission de la société étatique revêt un caractère principalement social, on est conscient que le Nouveau Programme d'Habitat et d'Urbanisme prendra fin en 2016, ce qui nécessite une nouvelle mobilisation et une révision des actions.

En effet, le Nouveau Programme d'Habitat et d'Urbanisme est à dominance «Maîtrise d'ouvrage déléguée» pour le compte de l'Etat, et il est entré dans sa phase d'achèvement. Ainsi, l'activité a connu la mise en chantier de plus de 10 opérations dont 7 propres avec 1.657 unités avec une diversification du produit entre les lots d'habitat économique, les lots villas et le logement social à 250.000 DH. Pour ses responsables, «la Société continuera, bien sûr, à soutenir les opérations d'aménagement urbain chaque fois qu'elle est sollicitée».

Pour ce qui est des logements à 140.000 DH, Al Omrane s'est engagée à réaliser 650 logements dans le cadre du nouveau programme d'habitat d'urbanisme. A date d'aujourd'hui, plus de trois-quarts (522) ont été achevés. Concernant les logements sociaux à 250.000 DH, la société s'est engagée pour la réalisation de 500 unités.

Par ailleurs, afin de pérenniser ses activités au-delà du nouveau programme d'Habitat et d'Urbanisme et consolider ses acquis, la SAO Al Janoub a adopté une stratégie à travers la mise en chantier de trames de prévention sociale. Celle-ci s'appuie sur le renforcement des unités de prévention sociale dans les Provinces du Sud, la diversification de l'offre d'habitat pour la couche moyenne, PPP, et le lancement des premières opérations de construction des logements sociaux à 250.000 DH dans les villes de Dakhla, Laâyoune et Guelmim.

Notons enfin que le développement de ces zones devrait se faire également grâce au secteur privé. A cet effet, l'Etat doit attirer les investisseurs en accordant une fiscalité attractive et un cadre juridique stable. Il faut aussi dégager de nouvelles recettes fiscales, à travers l'exploitation des ressources naturelles, pour financer le développement de ces régions du Sud.❏

Y.S.A

Les petits promoteurs aussi

LA réalisation des lotissements dans le cadre du Nouveau Programme d'Habitat et d'Urbanisme a permis la viabilisation et la mise en vente des fronts bâtis destinés à la promotion immobilière. Cette dernière peut se concrétiser par un partenariat entre Al Omrane et le secteur privé, et notamment les petits promoteurs. La société prospecte aussi en vue de dynamiser le secteur de l'immobilier au niveau des provinces du Sud.❏

Immobilier: Le Sud en chantier permanent

■ Requalification urbaine, habitat insalubre, zones d'activités…

■ Des programmes financés pour 65.000 ménages

LE Sud du Royaume est une région qui connaît une expansion économique et qui offre de grandes opportunités aux investisseurs nationaux et étrangers. Grâce à son projet de régionalisation avancée, le Maroc veut capitaliser sur les avantages compétitifs de chaque région pour créer des bassins d'emplois. Ainsi, la région de Laâyoune servira de plateforme de commerce et de logistique, celle de Guelmim a une vocation touristique tandis que Dakhla au sud deviendra le premier port de pêche où sera développée une industrie de transformation des produits de la mer. Pour créer, concevoir et développer une économie, il faut des cadres mais aussi une réserve foncière, des zones d'activités et des logements. Et les décideurs en sont conscients.

En fait, rien que dans le secteur immobilier, l'offre développée depuis quelques années, est très variée. Elle permet aujourd'hui aux habitants comme aux Marocains du monde de trouver une réponse à leurs besoins ceci, grâce à la volonté de l'Etat de faire de cette région un fleuron de l'économie ouvert sur l'Afrique. Ainsi, dès 2005, plusieurs programmes d'habitat ont été lancés pour réhabiliter l'habitat dans les provinces du Sud. Les deux premiers ont nécessité une enveloppe de 3 milliards de DH. Ils devraient bénéficier à quelque 65.000 ménages qui logeaient dans des structures d'habitat insalubre ou anarchique notamment dans les deux camps Al Wahda et Al Awda à Laâyoune. Les bénéficiaires de ces programmes n'ont payé que la moitié du prix de leurs maisons, avec des conditions avantageuses, à raison de 250 DH par mois, échelonnés sur une période de 15 ans.

En 2014, en marge de la tenue, pour la 1ère fois, du conseil d'administration de la CGEM à Laâyoune, le Groupe Addoha a annoncé son fort intérêt aux provinces du Sud. Le promoteur immobilier a en effet décidé de s'implanter dans ces provinces et y développer plusieurs projets de logements sociaux. A travers cette implantation, le groupe entend prendre part aux efforts menés par l'Etat pour mettre en pratique les recommandations du Conseil économique, social et environnemental (CESE) visant le développement socio-économique et humain des provinces du Sud.

*** L'apport d'Al Omrane Al Janoub**

De son côté, la société Al Omrane (SAO) Al Janoub. Celle-ci est bien présente dans cette zone depuis sa création en 2006. Elle joue un rôle central et déterminant dans le développement urbain des provinces du Sud. Pour ses responsables, «la SAO intervient dans ces 3 grandes régions qui regroupent 3 wilayas et 10 provinces…elle est même devenue un outil de développement territorial et de mise à niveau, notamment en déployant une nouvelle stratégie d'intervention assignée à 4 grandes missions». En fait, le bras armé de l'Etat assure le lancement des opérations propres et la constitution d'une réserve foncière qui est passée de 20 ha en 2011 à 250 ha ouverte à l'urbanisation et la diversification de l'offre d'habitat tel que les lots villas, villas économiques, PPP. On le trouve également en pôle position dans l'éradication des campements d'Al Wahda dans 4 villes (Laâyoune, Boujdour Dakhla et Es-Smara). La SAO Al Janoub mène aussi les opérations de Manu et la restructuration des quartiers sous équipés. «Il y a lieu de signaler à cet égard que 120.000 ménages ont bénéficié des opérations de mise à niveau urbaine dans les villes de Guelmim, Laâyoune, Boujdour, Dakhla, Bouizzakarn, Tarfaya et El Marsa», précisent ses dirigeants. Et de poursuivre : «nous créons un marché immobilier au niveau des provinces du Sud». Ces missions ont été consignées dans le cadre de la convention relative au financement et la réalisation du nouveau programme d'habitat et d'urbanisme du Sud du Royaume. Programme qui s'étale sur 7ans (2008 – 2015), et qui à fin Septembre 2015, est arrivé à un stade très avancé avec 80% des réalisations, voire même entré dans les phases d'achèvement. En attendant, la SAO parle de résultats très satisfaisants, du fait de la mobilisation d'une importante assiette foncière du domaine privé de l'Etat. Ce qui a eu comme impact l'ouverture à l'urbanisation de zones nouvelles estimées à 1.700 hectares. Il y a eu également le lancement de plus de 60.000 unités dont des logements, des commerces et des lots d'habitat dans les villes de Laâyoune, Dakhla, Boujdour,Guelmim, Assa Zag, Es-Smara, Tan Tan, Tarfaya et Tata.

En tout cas, grâce à l'intervention de la SAO Al Janoub en matière de lutte contre l'habitat insalubre, trois grandes agglomérations ont été déclarées villes sans bidonvilles. Il s'agit de Laâyoune (en juillet 2008), Dakhla (janvier 2010) et Boujdour (février 2010). Ces déclarations ont nécessité la démolition de 21.989 baraques dans les bidonvilles et les campements Al Wahda. et l'attribution de plus de 20.000 lots destinés à l'auto construction en vue de reloger les bidonvillois. ❏

Y.S.A

Le Plan quinquennal 2015-2020

Ville	Projet	Superficie (ha)	Consistance (unité)
Laayoune	Sakia El Hamra	125	4870
	Habitat Economique	2	200
Tarfaya	Habitat Economique	1	100
Es-Smara	El Kawtar	85	1542
Dakhla	Riad Eddahab	92	1280
Tan Tan	Es-saada	50	1500
Guelmim	Touaghil	20	700
	Habitat Economique	0,8	100
Boujdour	Al Yassmin	15	525
Total		**390,8 Ha**	**10.817 unités**

Le plan quinquennal 2015-2020 mis en place par la SAO Al Janoub s'articule autour de ces programmes *Source: Al Omrane*

L'intervention d'Al Omrane en chiffres

L'INTERVENTION de la SAO Al Janoub dans les provinces du Sud a permis de réaliser des performances probantes à savoir :

- La mobilisation d'une importante assiette foncière (Domaine privé de l'Etat).
- L'ouverture à l'urbanisation de 1.700 ha.
- L'aménagement de 35.000 lots en équipement total.
- La démolition de 21.000 baraques.
- L'éradication des campements d'Al Wahda.
- La déclaration de 3 villes sans bidonvilles (Laayoune, Dakhla et Boujdour)
- La contribution de la Société au développement urbain par des opérations de mise à niveau urbaine.
- L'ouverture de plus de 10.000 chantiers d'auto construction.
- La mise en vente de plus de 3.000 lots de front bâtis destinés à la promotion immobilière.❏

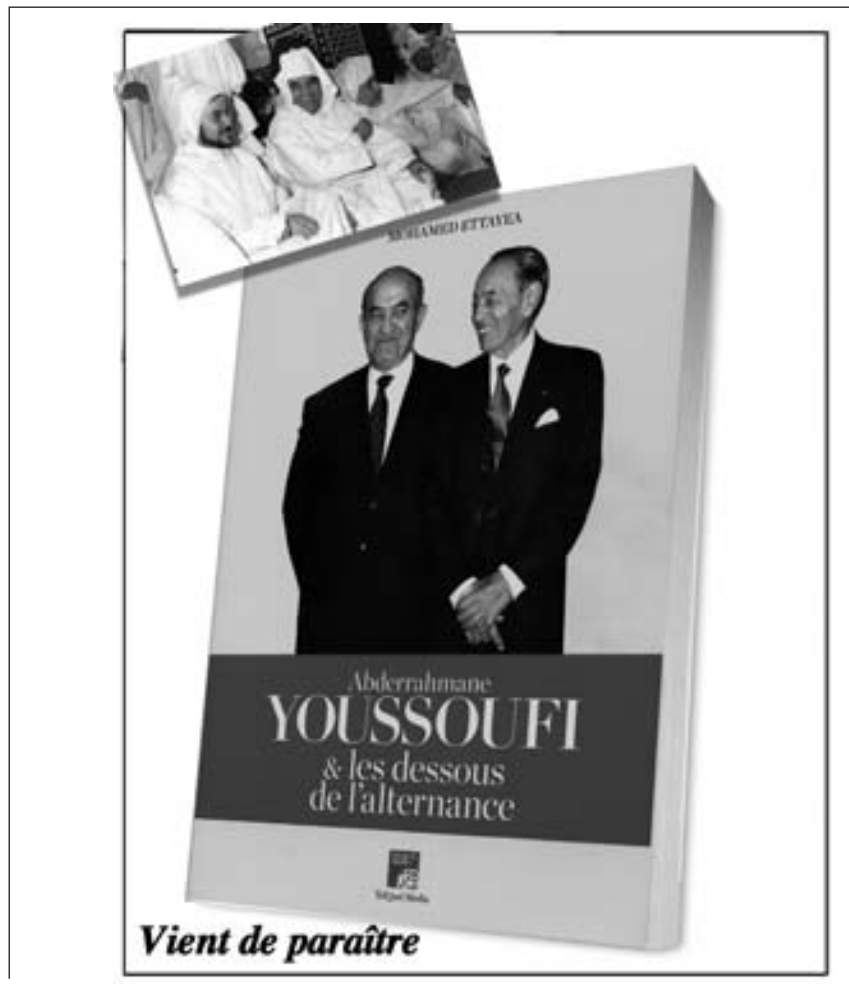

Banques: Le big-three dans la bataille

■ L'économie locale tirée essentiellement par le secteur primaire

■ Le marché des particuliers est le plus dynamique

CAP au Sud! La CGEM avait lancé un premier signal pour le business dans les provinces du Sud avec l'organisation d'un forum régional d'investissement à Laâyoune en mars dernier. Les entreprises des secteurs immobilier, BTP et tourisme s'étaient montrées les plus enthousiastes à y investir avec des projets de plus de 2,7 milliards de DH annoncés. Il reste à les concrétiser sur le terrain. Les banques aussi regardent un peu plus vers le Sud du pays. La Banque Populaire a inauguré il y a 18 mois son nouveau siège à Lâayoune. La volonté des banques est de capter le potentiel de ces marchés mais aussi d'accompagner leurs clients entreprises. Mais, le déploiement sur ces territoires varie selon les établissements.

Avec 800.000 habitants, les régions Lâayoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Guelmim-Oued Noun constituent des marchés de petite taille. Du coup, ce sont les membres du «big three» en l'occurrence Attijariwafa bank, BCP et BMCE Bank qui sont les plus visibles sur ces territoires.

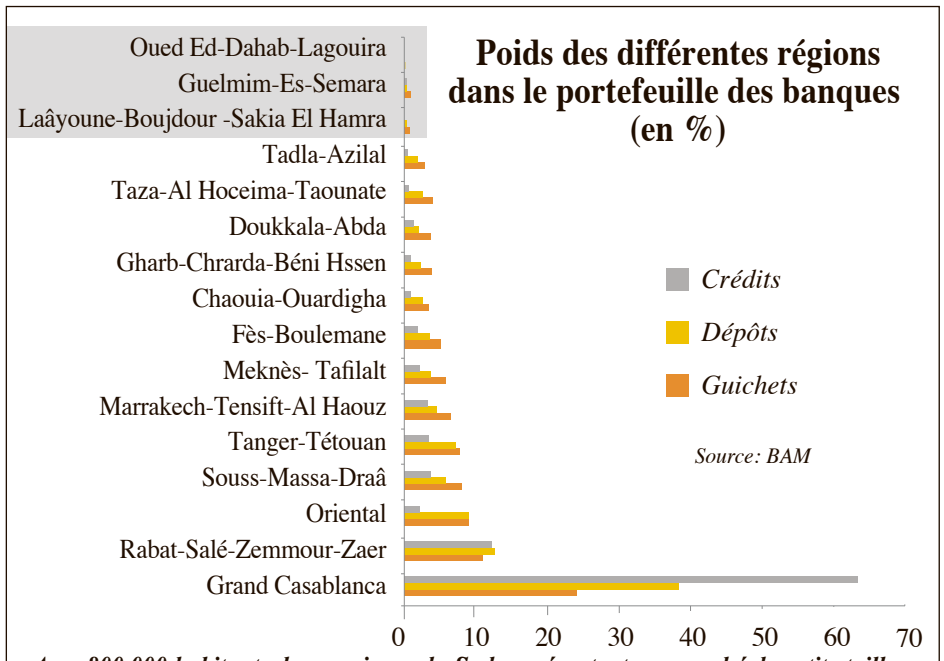

Avec 800.000 habitants, les provinces du Sud représentent un marché de petite taille. Ce sont donc essentiellement les grands groupes bancaires qui y interviennent. Les projets d'investissements annoncés dans ces régions devraient dynamiser l'activité des banques. Sur le marché des particuliers, l'activité commerciale affiche de fortes hausses (Source: Rapport sur la supervision bancaire)

La Banque Populaire régionale de Lâayoune dispose aujourd'hui d'un réseau de 26 agences et un portefeuille clients de 98.000 relations. Les engagements de la banque (crédits à la clientèle) ont atteint 2,7 milliards de DH en 2014 en hausse de 3,6% en moyenne sur les trois dernières années. Cette évolution cache une forte progression des prêts accordés aux particuliers et de trésorerie. Par contre, les crédits d'investissement suivent une tendance baissière. Les prêts à l'équipement sont en repli pour l'ensemble du marché mais, la cadence est plus marquée dans la région de Lâayoune. Le secteur primaire est la principale locomotive de l'économie locale ce qui réduit le champ d'intervention des banques. Les crédits à l'équipement représentent moins de 10% de l'encours des créances sur la clientèle de la BPR Lâayoune. Il faut tout de même relativiser ce faible taux. Les principaux investissements réalisés en province sont pilotés depuis Casablanca et Rabat.

Pour les banques, le marché des particuliers est le plus dynamique aujourd'hui. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 34% en moyenne par an depuis 2012 chez la BP. Le groupe revendique une part de marché de 42% dans les dépôts.❏

F.Fa

➡➡➡

AWB: 55 points de vente et ce n'est pas fini!

- L'Economiste: Que pèsent les engagements d'Attijariwafa bank dans les provinces du Sud?

- Mohamed Boubrik: Il est difficile de répondre avec précision à cette question du fait que des financements importants concernant des projets situés dans les provinces du Sud, sont comptabilisés dans d'autres places (Casablanca et Agadir notamment).

L'exemple le plus parlant est le projet de centrale électrique éolienne de Tarfaya avec un investissement de l'ordre de 5 milliards de DH. Attijariwafa bank est chef de file dans le financement. Eu égard à cela, nous avons au moins notre part de marché naturelle qui est de l'ordre du quart des crédits et des dépôts.

Le groupe a implanté un réseau de proximité très dense dans les provinces du Sud avec 55 points de vente, dont un réseau de 20 agences bancaires (1 succursale dédiée à la PME à Laâyoune, 3 centres dédiés à la TPE, 16 agences de proximité), 35 agences Wafacash et 1 agence Wafasalaf. Ceci constitue plus du quart de l'ensemble des points de vente des groupes bancaires dans ces provinces.

Avec ses filiales Wafacash et Wafasalaf notamment, AWB veut consolider sa position sur un marché qui suscite de plus en plus l'intérêt. «Un potentiel de développement important existe dans l'agro-industrie, la logistique, le tourisme, les mines…», confie Mohamed Boubrik, directeur exécutif du groupe Attijariwafa bank en charge de la Région Sud-Ouest *(Ph. AWB)*

Une force commerciale de 170 personnes est ainsi quotidiennement au service de notre clientèle. Tous les engagements pris par le groupe et clairement affichés pour le financement de la PME, de la TPE et des particuliers concernent évidemment nos provinces du Sud.

- Quel potentiel décelez-vous sur ces marchés?

- Le rapport du Conseil économique social et environnemental, prévoit la réalisation d'investissements publics et privés très importants, dans le cadre du développement de ces provinces. Le dernier Forum de l'investissement tenu à Laâyoune en mars dernier a connu l'annonce d'une soixantaine de projets privés concrets pour une enveloppe dépassant 6 milliards de DH. D'autres projets très capitalistiques sont prévus dans le domaine des énergies renouvelables. Un potentiel de développement important existe dans l'agro-industrie, la logistique, le tourisme, les mines....La position géographique de ces provinces leur procure un avantage indéniable pour jouer un rôle de hub important vers les pays d'Afrique subsaharienne, où notre groupe dispose d'une très forte présence et est disposé à assurer l'accompagnement requis.

- Quid de vos projets à moyen terme?

- Il s'agira principalement de consolider l'implantation de notre réseau d'agences, de succursales d'entreprises et points de vente de nos filiales spécialisées dans ces provinces pour une plus grande proximité avec nos clients particuliers et entreprises. Notre volonté est de contribuer activement à la bancarisation et au développement économique dans ces provinces.❏

Propos recueillis par Franck FAGNON

Plus de 2 DH de crédit sur 3 émanent de la BP

- L'Economiste: Quel est le niveau des engagements de la BP dans les provinces du Sud?

- Ahmed El Jamri: La Banque Populaire de Laâyoune poursuit une politique active au niveau de l'accompagnement de l'économie des provinces du Sud. Dans un contexte marqué par une forte concurrence, la banque continue de consolider sa position de leader régional, notamment en ce qui concerne la distribution des crédits à l'économie. Sa part de marché en ce domaine s'établit à plus de 69 %. Cette position reflète sa forte implication dans le financement de l'économie régionale avec un encours global des engagements dépassant 2,7 milliards de DH, dont plus d'1 milliard de DH destiné aux entreprises ce qui conforte son image de banque de référence pour les entreprises régionales, notamment les PME.

- Que financez-vous dans la région?

- L'économie des provinces du sud reste dominée par la pêche maritime. Ce secteur revêt une importance stratégique du fait de ses effets d'entraînement immédiats sur les activités connexes (industrie de transformation et commerce), en plus de sa forte contribution à la création d'emplois. Le secteur de l'industrie demeure étroitement lié à la pêche et localisé à proximité des ports. Il est basé essentiellement sur la transformation des produits de la pêche (conserveries, unités de farine et huile de poisson, congélation…). Et en tant que vecteur de développement économique dans la région, notre banque a accompagné activement le financement des entreprises opérant dans ces deux secteurs d'activité. A noter par ailleurs l'absence, dans cette région, d'unités industrielles opérant dans les autres secteurs ciblés par le Plan Emergence, à savoir l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'offshoring, le textile et le cuir.

«Les investisseurs peuvent profiter des atouts de la région notamment dans la pêche, le tourisme avec la possibilité de coupler le tourisme balnéaire, oasien et culturel », conseille Ahmed El Jamri, président du directoire Banque Populaire Laâyoune (Ph. BP)

- Que conseilleriez-vous à une entreprise qui souhaite investir dans les provinces du Sud?

- La réalisation des projets structurants annoncés par la CGEM en mars 2015 représente une nouvelle approche dans le développement des provinces du Sud. Outre leur impact économique en matière d'investissement et de création d'emploi, ces projets constituent le premier pas vers le développement du partenariat privé-public en vue de promouvoir l'économie de la région. Les investisseurs privés peuvent donc profiter des atouts dont jouit la région, pour mettre en place leurs projets, notamment dans les secteurs suivants de la pêche, du tourisme avec notamment la possibilité de coupler le tourisme balnéaire, oasien et culturel. Le secteur des énergies renouvelables demeure une branche stratégique et rentable au niveau de la région. Sa capacité permettra non seulement de répondre aux besoins du marché local mais également d'offrir un surplus important sur le réseau national. Un potentiel existe aussi dans l'immobilier, le commerce et les services. Outre ces opportunités économiques à saisir, l'accompagnement bancaire de proximité et la panoplie des produits offerts par la BP en matière de financement constituent un atout dont peut bénéficier l'investisseur pour concrétiser son projet❑

Propos recueillis par Franck FAGNON

ABONNEMENTS
L'ECONOMISTE
LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

OFFRE PRIVILÈGE
1 AN
700 DH
SEULEMENT
AU LIEU DE
~~1100 DH~~

LE QUOTIDIEN

LES SUPPLÉMENTS

LES ÉDITIONS ON LINE

www.leconomiste.com

Smartphones

Tablettes

Newsletter

BULLETIN ABONNEMENT

CHAQUE JOUR VOTRE QUOTIDIEN PAR PORTEUR AVANT 9H* **(260 NUMÉROS)**

✦ LES SUPPLÉMENTS ✦ LES ÉDITIONS ON LINE

Je m'abonne à l'OFFRE PRIVILÈGE de L'Economiste pendant un an à 700 DH au lieu de 1100 DH, soit 40% de réduction

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom..... Prénom.....
Société..... Fonction.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Tél.....
Email..... @.....
Je m'abonne :
Par ✆ au 05 22 95 36 00
Par @ : abonnement@leconomiste.com

• Par ✉ en retournant ce bulletin et votre règlement au Groupe Eco-Médias Service Abonnements – 70 Bd Massira El Khadra – 20 330 Casablanca
• Règlement par chèque ou virement bancaire :
BMCI- Agence Roudani – Compte N ° 013 780 01 007 002 15300 142 48

** Offre valable uniquement sur le Maroc. Distribution par porteur pour Rabat et Casablanca Par voie postale pour région. Tarif Étranger : 1 400 DH.*

Comment aller à Tan-Tan, Laâyoune, Dakhla…

■ Par autocar, la bagarre oppose CTM, Pullman et les autres…

■ Les liaisons aériennes réservées aux déplacements professionnels

Le réseau ferroviaire s'arrêtant à Marrakech, Supratours, la filiale de transport routier des voyageurs de l'ONCF, assure la continuité pour les passagers à destination des provinces du Sud (Ph. L'Economiste)

TRÈS peu le savent, mais le succès de la Marche verte est en partie dû au tout jeune secteur du transport routier à l'époque. «L'ensemble du parc existant a participé à cet événement historique, il n'y avait presque plus d'autocar en circulation dans le reste du pays», rappelle Abderezak Dehbi, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats de transport routier. Et d'ajouter: «A part les aides publiques en carburant, les opérateurs se sont impliqués bénévolement, certains transporteurs ayant été parmi les milliers de marcheurs».

Quarante ans après, le car reste le moyen de transport le plus emprunté pour aller dans les provinces du Sud, le chemin de fer s'arrêtant à Marrakech. «Agadir est la plaque tournante du transport routier qui dessert les provinces du Sud. La majorité des compagnies de transport public routier de passagers, excepté Supratours, font escale dans le chef-lieu du Souss», précise Dehbi. Les agréments de transport de personnes se limitent actuellement à Tan-Tan, hormis pour des opérateurs comme la CTM. D'un autre côté, il n'est pas rare que l'Etat octroie des autorisations exceptionnelles pour répondre à la demande grandissante que connaît la région en période estivale.

L'offre est composée de deux compagnies majors (CTM et Supratours) et de challengers historiques, Satas et Pullman du Sud. A ce noyau, il faut ajouter une noria de petits transporteurs locaux qui exploitent un agrément pour un trajet unique et les grands taxis qui assurent les liaisons entre les différentes villes et chef-lieu de la région. La CTM reste l'un des premiers choix pour les longues distances au Maroc. La compagnie propose deux types de service, normal et premium. Le deuxième service compte moins de sièges, plus spacieux, offre une connexion wifi et une durée plus courte (des arrêts limités). Au niveau du service «normal», l'entreprise propose 6 liaisons par jour en direction de Tan-Tan depuis Casablanca. Comptez 14 heures de route pour 320 DH. Pour Casablanca-Laâyoune, la fréquence est de 5 départs quotidiens, un trajet facturé à 450 DH.

Au niveau de Casablanca-Dakhla, la compagnie ne propose que deux liaisons par jour, pour un trajet de 27h commercialisé à 590 DH. L'entreprise ne compte que deux trajets entre la métropole et Boujdour, qui durent 21h pour 490 DH.

Agadir, chef-lieu de la région du Souss, constitue le hub pour le transport routier vers le Grand Sud (Ph. L'Economiste)

Bien que plus visibles, ces deux compagnies restent chères pour une certaine partie des voyageurs. «L'offre existante reste loin de couvrir la demande dans la région. C'est ce qui explique que l'Etat autorise les camions à transporter des marchandises mais aussi des passagers», explique Dehbi. Une situation qui explique que sur les plus courtes distances, le marché est toujours dominé par les taxis collectifs dont le parc est composé de Land Rover vu la spécificité géographique de la région ou encore des compagnies familiales possédant de un à cinq bus de 60 passagers rarement en bon état qui pratiquent des prix plus bas et des temps de parcours plus longs. Entre ces deux extrêmes, il existe des compagnies ayant des flottes moyennes comme les sociétés Satas, SAT, Ghazala…, qui cherchent elles aussi à fidéliser leurs clients en proposant des bus relativement neufs, le wifi à bord ou encore des sièges spacieux. Ces dernières ont pour inconvénient de ne pas disposer (contrairement à la CTM et à Supratours) de leurs propres gares, elles sont ainsi tributaires du confort et de l'organisation aléatoires des gares routières mutualisées, quoique ce petit détail leur permet aussi de faire des économies d'échelle conséquentes et de proposer des prix plus attractifs. Les provinces du Sud font par ailleurs partie des régions où une connexion ferroviaire se fait toujours attendre. Les habitants ou les personnes désireuses de se rendre dans la région ont le choix entre le transport aérien et terrestre. L'offre aérienne est composée d'une liaison Casablanca/Laâyoune proposée par Royal Air Maroc. S'y ajoute Tan-Tan. Des liaisons programmées plusieurs fois par semaine quoiqu'un peu plus au niveau de Laâyoune qui est un hub régional. Il n'empêche que la voie aérienne reste assez chère pour le consommateur moyen. Elle est plus utilisée par des voyageurs en déplacement professionnel et dans une certaine mesure pour le tourisme interne, notamment à Dakhla.❏

A.At

PRIX DE LA RECHERCHE

EN ECONOMIE ET GESTION

Prix *Meilleure Thèse* | **Prix** *Meilleur Master* | **Prix** *Meilleur Bachelor*

Depuis 10 ans, **L'ECONOMISTE** ambitionne de promouvoir **l'université et l'entreprise**, d'encourager la recherche académique sur l'économie marocaine, de récompenser ceux qui, à travers leurs travaux, peuvent faire **progresser la recherche et révéler les talents** qui contribueront au savoir-faire universitaire.

660 000 DH de prix attribués
9 doctorats récompensés
10 masters et 6 bachelors primés

Des conférenciers de renom :
Yassir Zenagui • Fathallah Oualalou • Alain Bentolila • Salaheddine Mezouar
Ahmed Akhchichine • Rachid Benmokhtar...

Une consécration signée L'Économiste

Tourisme: Dakhla dans les radars

A près de 1200 kilomètres d'Agadir, Dakhla occupe une position stratégique. Dans les années 1920, la ville était une des étapes obligatoires de l'aéropostale pour relier Dakar. Antoine de Saint-Exupéry ou Jean Mermoz s'y sont arrêtés pour faire le plein et réparer les avaries de moteur. Avec ses eaux turquoises et ses plages de sable fin, cette péninsule des provinces du Sud renvoie spontanément aux sports de glisse: le surf, le windsurf et le kitesurf (Ph. Bziouat)

■ Prochaine étape du championnat du monde de kitesurf: 23 au 28 mars 2016

■ L'authenticité de sa faune, ses plages et son arrière-pays, les atouts-charme de la «petite Essaouira»

LA presse internationale rivalise de qualificatif sur Dakhla: «Morocco's Dreamydesert » pour le journal britannique Daily Mail. «Dakhla, all'estremo Sud del Marocco il paradiso del kitesurf» pour le quotidien italien Il Messagero. «Paradis des surfeurs» pour Le Figaro. La notoriété internationale de «la petite Essaouira» est sans commune mesure avec sa taille.

Dakhla bipe aujourd'hui dans les radars mondiaux des amateurs de sports de glisse. La ville fait partie du calendrier du championnat du monde de kitesurf. La prochaine étape du championnat prévue du 23 au 28 mars 2016. Les sports de glisse nautique constituent la colonne vertébrale du tourisme de la ville. Mais il n'y a pas que cela. Aux touristes qui cherchent le dépaysement et le calme de la nature, la vitrine est bien garnie: la mer majestueuse, le sable, la faune locale et l'arrière-pays pour les randonnées et le trekking dans le désert. Pour peu que la capacité hôtelière et les connexions

mondiaux des sports de glisse

aériennes suivent, la ville deviendrait un endroit idéal pour les conventions d'entreprise, loin de la pression casablancaise.

Epargnée par les «nuisances» de grandes destinations touristiques traditionnelles, la ville de Dakhla offre une vraie authenticité qui répond à une demande grandissante sur le marché mondial du tourisme. C'est le type de produit que cherche une clientèle de niche et à fort pouvoir d'achat, analyse Abderrafie Zouiten, directeur général de l'Office national du tourisme (ONMT). Mais il faut se battre pour l'attirer vers la destination, complète le patron de l'Onmt. L'Office du tourisme multiplie les promotions à travers les prescripteurs : la presse internationale et les voyagistes spécialisés en Europe. Pour améliorer la connectivité de la destination, une liaison directe sera lancée prochainement entre Dakhla et une grande métropole européenne. Le projet est mûr, ne reste plus qu'à choisir la ville, révèle Zouiten.❏

A. S.

C'est surtout dans la tranche «20-45 ans» où se recrute le gros de touristes qui viennent actuellement à Dakhla pour les sports de glisse nautique. Des gens en quête de découvertes et d'authenticité *(Ph. Bziouat)*

Un nouveau complexe de golf

LE golf Rio de Oro qui sera inauguré ce jeudi 5 novembre à Dakhla, s'étend sur 34 hectares. Ce parcours de 9 trous s'intègre dans un projet de village écologique d'une superficie globale de 53 hectares, englobant le parcours et un ensemble touristique de bungalows qui reproduiront tous les codes de l'habitat traditionnel local. Ce green est complètement en sable naturel. Sa conception est inspirée de la situation géographique et du relief environnant.

Un système de récupération et de traitement des eaux usées du complexe a été mis en place grâce à des procédés naturels de filtration et de décantation. Ces eaux viennent réduire la salinité de l'eau provenant de la lagune, légèrement plus salée que l'eau de mer, et servir à l'arrosage du golf. Sans oublier les propriétés filtrantes propres à ce type de gazon, garantissant ainsi une protection de la nappe phréatique, et une très grande économie d'eau.

Ce concept s'inscrit dans une démarche écologique et respectueuse de l'environnement. C'est dans cet esprit, que le golf a été conçu pour réduire au maximum son impact sur l'environnement et l'écosystème de la lagune. Excepté le gazon qui provient du Portugal, presque l'ensemble des matériaux utilisés dans la construction du golf et du village, proviennent de la région de Dakhla, voire même dans un rayon ne dépassant pas 5 km du site.

Pour sa consommation d'énergie, le golf sera équipé d'éoliennes et de panneaux solaires, le but étant d'arriver à terme à une couverture énergétique à 100% naturelle. Tandis que toute la verdure du parcours est constituée de plantes endémiques, et d'une variété de palmiers locaux. Ainsi toute la végétation du site résiste au climat venteux et marin de Dakhla.

Tout le complexe comprend un parcours de 9 trous, un village de 50 bungalows de luxe, un club house de 300 m2, un restaurant, une salle de séminaire, une piscine, une académie de golf (gratuite pour les enfants de Dakhla).

L'académie de golf est destinée à accueillir les jeunes de 12 à 18 ans de la ville pour les initier à ce sport de haut niveau. Une équipe de moniteurs de golf, de coachs et d'éducateurs est chargée de ce programme de formation, sur la base de deux sessions par semaine. Au total, l'investissement s'élève à 30 millions de dirhams.❏

La légende de Saint-Exupéry

Aux côtés d'Antoine de Saint-Exupéry, Henri Guillaumet, lui-même pionnier de l'Aéropostale, qui a survécu à plusieurs jours d'errance dans les Andes après le crash de son avion (Ph. L'Economiste)

Antoine de Saint-Exupéry épouse l'écrivaine et artiste salvadorienne Consuélo Suncin-Sandoval au château d'Agay le 21 avril 1931. Pour cette célébration religieuse, la mariée choisie une robe en dentelle noire (Ph. L'Economiste)

• Aviateur, écrivain, poète, un homme engagé et porteur de valeurs

• Il est l'auteur du Petit Prince, l'ouvrage de tous les records

• Inspiré, selon la légende, de son périple dans le désert marocain

SOUVENT, une fin tragique hisse au rang de héros. Antoine de Saint-Exupéry en est un bon exemple. Mais ce n'est pas seulement parce qu'il disparaît en mer aux commandes de son avion de chasse qu'il reste inscrit dans les mémoires. Aviateur, il est aussi reporter, écrivain et poète. Son nom est à jamais lié à l'ouvrage de tous les records, "Le Petit Prince". Conte poétique et philosophique, il est le second ouvrage le plus vendu au monde après la Bible avec plus de 134 millions d'exemplaires écoulés. De quoi basculer dans la légende...

■ Comme des envies d'ailleurs

A douze ans seulement, il aime s'échapper à vélo vers l'aérodrome de la ville de ses vacances. Il y passe tout son temps à apprendre le fonctionnement des avions, interrogeant sans cesse les mécaniciens et pilotes. L'école, pour lui, n'est pas une passion. Même s'il démontre vite des talents d'écriture. Mais il est heureux, auprès d'une mère aimante soucieuse d'offrir à ses enfants une éducation proche de leurs aspirations. Sa famille, d'origine aristocratique, traverse le drame de la disparition du père, alors âgé de quarante et un ans. Des années plus tard, c'est son frère cadet François qui disparaît à son tour. Antoine n'a alors que dix-sept ans, l'âge où il décroche son baccalauréat, et passe de l'insouciance à la vie d'adulte. Sa passion pour l'aviation ne l'a pas quitté. Ironie de son histoire, lui qui allait exceller en littérature, rate le concours de l'École navale à cause de résultats insuffisants dans les matières littéraires. Pendant toutes ces années, faites d'épreuves et de joies, Saint-Exupéry écrit de la poésie, inspirée par les avions, par la guerre ou par ses premiers frissons amoureux. Alors que la mélancolie le gagne, cherchant un sens à sa vie, il est affecté en 1921 pour son service militaire en tant que mécanicien au 2e régiment d'aviation de Strasbourg, où il suit avec brio des cours de pilotage. En seulement un an, il est reçu pilote militaire et promu caporal à Istres, puis sous-lieutenant, avant d'être affecté au 37e régiment d'aviation à Casablanca, où il obtient son brevet civil. C'est au Maroc qu'il réalise les croquis au fusain de ses compagnons de régiment, accompagnés de légendes à l'encre turquoise, parfois drôles, parfois graves, le tout réuni dans un carnet de dessins appelé "Les copains". De retour en France, il est victime d'un premier accident d'avion au Bourget, qui lui vaudra une fracture du crâne. Loin d'être découragé, il sera pourtant sommé de rester au sol par la famille de sa toute jeune fiancée, avec qui il ne se mariera jamais, Louise de Vilmorin. L'ennui le guette…

Avant que tout ne bascule à nouveau en 1926, quand la compagnie Latécoère (future Aéropostale) lui confie le transport du courrier entre Toulouse et Dakar. Une aubaine.

■ Les années Maroc

A la fin de l'année 1927, Saint-Exupéry est nommé chef d'escale à Tarfaya, qui s'appelait alors Cap Juby, dans le sud marocain. La compagnie, qui voulait étendre sa liaison de Casablanca à Dakar, avait choisi cette escale pour le ravitaillement en essence des avions. Dans cette

Peu de temps avant la découverte de l'avion au large de Marseille, c'est le bracelet du pilote disparu qui est retrouvé au fond de la Méditerranée. Le bijou est gravé des noms d'Antoine de Saint-Exupéry et de Consuélo, sa femme (Ph. L'Economiste)

continue d'illuminer le Sahara

ville, bordée d'un côté par le Sahara et de l'autre par l'Atlantique, sa mission est triple: aviateur, ambassadeur et explorateur. Il y restera en faction dix-huit mois à une période où ce territoire est administré par l'Espagne. Afin de négocier des libérations de pilotes otages, il est chargé de tisser des liens avec les tribus locales insoumises, partageant le thé et apprenant la langue arabe. Cette période de grande solitude en plein désert lui inspire "Courrier Sud", son premier roman publié en 1929, mais aussi "Citadelle" et, comme le dit la légende, les prémices du Petit Prince. Aujourd'hui encore, pour faire vivre cette région qui semble laissée aux prises du temps, du sable et des embruns salés, Tarfaya est une étape phare des inconditionnels de Saint-Exupéry.

Antoine de Saint-Exupéry, passionné d'aviation depuis l'enfance, apprend à piloter pendant son service militaire, avant de travailler pour la compagnie Latécoère (future Aéropostale) (Ph. L'Economiste)

■ Profession reporter

Avant de voir la compagnie s'essouffler, il contribue au développement de l'Aéropostale en Amérique du Sud. Son second roman "Vol de nuit", véritable succès littéraire, raconte ses années en Argentine. Il se marie en 1931 avec l'écrivaine et artiste salvadorienne, Consuelo Suncín-Sandoval. Une véritable et sincère histoire d'amour. Saint-Exupéry demeure pilote d'essai et pilote de raid, mais pour gagner sa vie, il devient journaliste d'occasion pour de grands reportages. Il part au Vietnam, à Moscou et en Espagne en 1936 pour couvrir la guerre civile. Sa réflexion sur la condition humaine, qu'il diffuse au gré de ses ouvrages littéraires, est nourrie de ces voyages. C'est ainsi que paraît en 1939, "Terre des hommes", où l'on peut lire "ce que j'ai fait, je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait". La phrase rendue célèbre par l'aviateur Henri Guillaumet, qui a survécu à plusieurs jours d'errance dans les Andes après le crash de son avion.

Antoine de Saint-Exupéry à Cap Juby (Tarfaya) avec le colonel de la Pena, en 1928 (Ph. L'Economiste)

■ Quand la Seconde Guerre mondiale éclate

Dès 1939, il est affecté dans une escadrille de reconnaissance aérienne de l'Armée de l'air. D'abord récompensé de la Croix de guerre pour ses exploits, il quitte la France à l'armistice pour New York, espérant faire entrer en guerre les Américains. C'est sur ces terres nord-américaines qu'Antoine écrira "Pilote de guerre" et "Le Petit Prince", publié en 1943. Le temps d'un bonheur retrouvé auprès de sa femme Consuelo qui obtient enfin son visa pour le rejoindre. Entre le couple et leurs amis artistes, un réseau de résistance se tisse.

C'est ainsi qu'ils côtoient d'autres exilés célèbres comme Ingrid Bergman, Jean Gabin, Greta Garbo, Marlène Dietrich ou Jean Renoir. Mais s'engager pour Saint-Exupéry ne peut passer que par des actions de vol. Malgré plusieurs accidents, une santé fragile et le poids de l'âge, il reprend du service actif dans l'aviation, toujours dans la reconnaissance aérienne. Chargé d'une mission de cartographie, il décolle de l'aéroport près de Bastia Poretta en Corse, seul aux commandes de son Lockheed P-38 Lightning.

Nous sommes le 31 juillet 1944, il est 8 heures 25 du matin. Cinq minutes seulement se passent et le dernier écho radar est signalé. Antoine de Saint-Exupéry est officiellement porté disparu. Le pays en guerre empêchant toute recherche. Ce n'est que cinquante-six ans plus tard, en 2000, que l'épave est retrouvée au large de Marseille.

Peu de temps avant, c'est la gourmette du pilote qui est retrouvée au fond de la Méditerranée, gravée des noms d'Antoine et de Consuelo.❏

Stéphanie JACOB

"Le Petit Prince" est un conte poétique et philosophique, rempli de sages citations, qui s'est écoulé à plus de 134 millions d'exemplaires

Les provinces du Sud dans le recensement 2014

Centre-ville de Laâyoune. La métropole des provinces du Sud aimante les mouvements des populations de toute la région (Ph. Bziouat)

■ Le niveau moyen d'éducation le plus élevé du Maroc

■ Une population encore plus jeune que la tendance nationale

SI la tendance de croissance annuelle de la population marocaine est à la baisse sur le plan national, la trajectoire s'inverse au niveau des provinces du Sud. Juste dans les deux régions Dakhla-Oued-Eddahab et Laayoune-Sakia El Hamra, le taux d'accroissement de la population dépasse les 1,5% contre 1,25% au niveau national. Plusieurs facteurs sont derrière cette progression. D'abord l'urbanisation. Il faut dire que le reclassement de certaines localités rurales et l'extension du périmètre urbain profitent fortement aux provinces du Sud.

Selon le dernier recensement, le taux d'urbanisation de la région Laayoune-Sakia El Hamra est en effet le plus important du Royaume. Avec plus de 93% de sa population en milieu urbain, la région est la plus urbanisée du pays, bien loin devant le Grand Casablanca-Settat (73,6%) et Rabat-Salé-Kenitra (69,8%) dans un contexte de baisse de la croissance moyenne de la population marocaine. Les provinces du Sud sont aussi celles qui disposent de la plus jeune population du pays sachant qu'au plan national la tendance ces années est plus au vieillissement. Justement, le vieillissement des régions Dakhla-Oued-Eddahab et Laayoune-Sakia El Hamra est le plus faible du Maroc avec 3,5 et 5,4% respectivement. Il faut dire que le taux de fécondité dans ces régions est le plus élevé au Maroc. Au niveau de Dakhla-Oued-Eddahab, il se situe à 2,9.

En parallèle, la population des provinces du Sud est celle qui présente le taux de scolarisation le plus important du pays. Le Haut Commissariat au Plan rapporte que ce taux culmine à plus de 97% dans les régions de Laayoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab. Mieux, la proportion de la population de ces régions disposant au moins du niveau d'enseignement du collège dépasse les 40% à Laayoune-Sakia Hamra. Elle n'atteint même pas ce seuil dans le Grand Casa-Settat (39,3%) et dans Rabat-Salé-Kenitra (37,1%). Par conséquent, l'analphabétisme est le plus faible dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (20,3%) et Dakhla-Oued Eddahab (23,9%).

En ce qui concerne l'habitat, la proportion de ménages vivant dans des bidonvilles ou habitat sommaire est faible dans les provinces du Sud. Elle n'est que de 1,5 à Guelmim-Oued Noun par exemple. Ceci étant, la part des ménages propriétaires de leur logement y reste assez faible. Elle est de 42% à Dakhla-Oued Eddahab, à 55% à Guelmim-Oued Noun. Mais le parc de logement dans les provinces du Sud reste le plus jeune du Royaume. Les logements âgés de 50 ans et plus sont moins fréquents à Dakhla-Oued Eddahab (1,5%), Laayoune-Sakia El Hamra (2,3%) et Guelmim-Oued Noun (5,1%). A croire que l'extension du périmètre urbain profite bien aux provinces du Sud. ❏
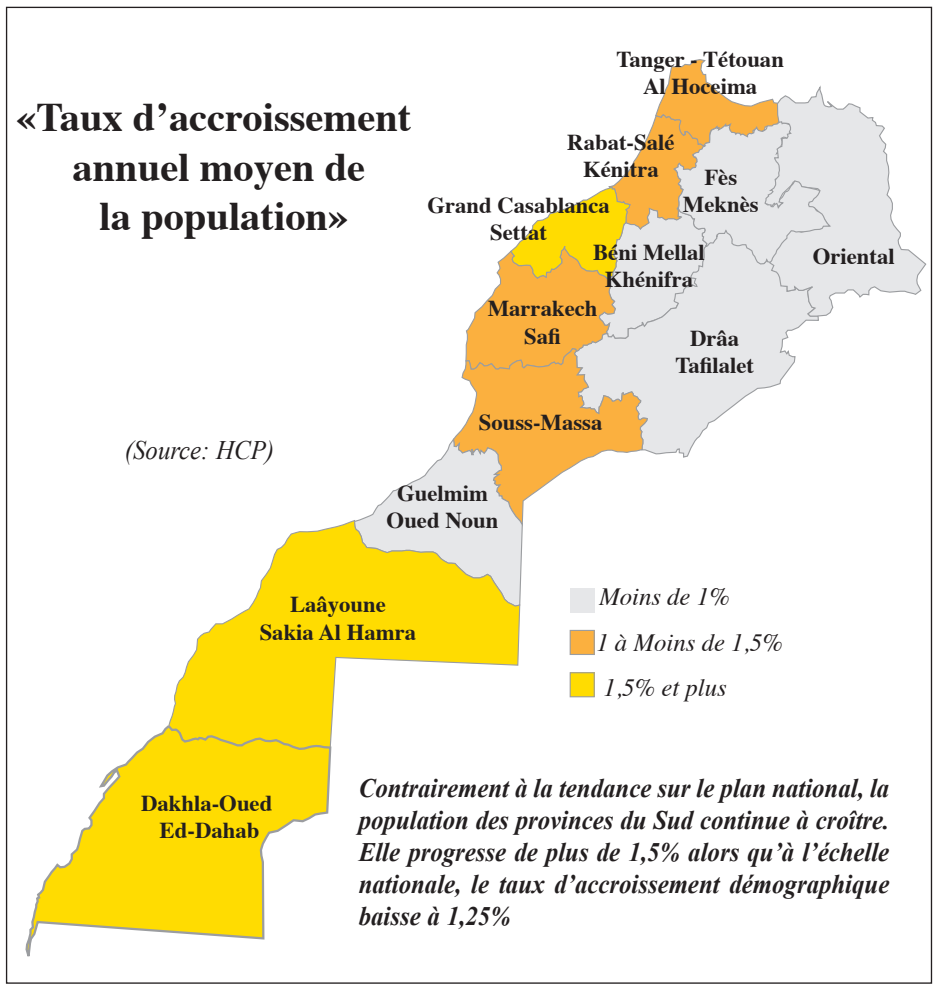
Moulay Ahmed BELGHITI